

Migrations, Famille et Vieillesse en Guyane

Premiers résultats de l'enquête MFV-2

Didier Breton (Ined – Université de Strasbourg), Claude-Valentin Marie (Ined),
Élodie Flourey (Université de Strasbourg), Maude Crouzet (Université de Strasbourg),
Angus Lottin (Université de Strasbourg), Gwénaelle Taupe (Insee),
Maurice Bilonière (Insee) et Zinaïda Salibekyan-Rosain (Insee)

**ENQUÊTE MIGRATIONS,
FAMILLE, VIEILLESSE**



L'équipe MFV souhaite particulièrement
remercier pour leur relecture :
Sandrine Dauphin, Aline Désesquelles,
Philippe Dorelon, François-Xavier Dussud et Valérie Prosper

L'enquête Migrations, Famille et Vieillessement, conçue par une équipe de chercheurs de l'Ined (Institut national d'études démographiques) et de chercheurs associés, est la première enquête Ménage de grande ampleur spécifiquement dédiée aux départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle analyse et mesure les mutations sociodémographiques à l'œuvre dans chacun d'entre eux (Marie, 2011). Outre les thématiques centrales que sont les migrations, le vieillissement, la famille et leurs transformations, elle aborde une série d'autres thèmes tout aussi essentiels à la connaissance de ces territoires et à l'examen de leurs spécificités (pratiques linguistiques et religieuses, discriminations, état de santé, etc.). Cette enquête combine représentativité territoriale et compa-

rabilité nationale, voire internationale. Son ambition est également politique : elle a été pensée comme un instrument d'aide à l'élaboration et la mise en œuvre locale de politiques sociales et sanitaires adaptées.

Forte des enseignements des premières éditions conduites en 2009-2010 en Martinique, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion, puis à Mayotte en 2015-2016 (Marie *et al.*, 2017), cette enquête a été reconduite en 2020-2021 (MFV-2) dans les quatre Drom « historiques » : Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Le questionnaire réactualisé vise à approfondir la connaissance des dynamiques à l'œuvre dans chacun de ces territoires et des changements qui s'y sont opérés ces dix dernières années, avec l'ambition d'en donner une vision prospective.

L'enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (MFV-2)

Methodologie

L'échantillon a été conçu à partir d'un tirage aléatoire stratifié de logements dans les enquêtes annuelles de recensement (EAR). Les personnes âgées de plus de 79 ans ou de moins de 18 ans révolus ainsi que les populations vivant en communauté (établissements hospitaliers, scolaires, communautés religieuses...) ne sont pas incluses dans la population d'étude.

Tout comme MFV-1 en 2009-2010, cette enquête de l'Ined est réalisée en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui a notamment assuré l'organisation de la collecte. Cette dernière a débuté le 8 janvier 2020 dans l'ensemble des territoires et s'est achevée le 30 juin 2021 en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, et le 31 décembre 2021 en Guyane. Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 60 minutes.

En Guyane, 2 702 questionnaires ont été collectés (1 119 hommes et 1 583 femmes), constituant un échantillon représentatif de la population âgée de 18 à 79 ans dans le département. Seule la population côtière a été interrogée. Des coefficients de pondération, calculés par le Centre de Ressources Interrégional pour les Enquêtes – Ménages de l'Insee (CRIEM), ont été appliqués afin que les répondants qui composent l'échantillon représentent exactement la structure de la population guyanaise de cette classe d'âges sur quelques critères : sexe, âge et lieu de naissance notamment.

Une enquête en période de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a compliqué le processus de passation des questionnaires de l'enquête MFV-2 : la collecte a été totalement suspendue au moment du premier confinement, pour une période plus ou moins longue selon le territoire. Dans ce contexte, des adaptations ont été nécessaires. Alors que l'enquête était initialement prévue pour être réalisée exclusivement en face-à-face par collecte assistée par informatique (CAPI), le mode de passation par téléphone a été rendu nécessaire par périodes, devenant parfois le seul mode de collecte autorisé (notamment, de mi-avril à mi-juillet 2021 dans l'ensemble des départements). L'estimation de la part d'entretiens ainsi réalisés diffère sensiblement d'un Drom à l'autre : en Martinique, près d'une interview sur deux a été conduite par téléphone, contre 1 sur 10 en Guadeloupe. Ça a été le cas de 28 % des entretiens en Guyane. Cette estimation du mode de passation a été prise en compte par l'Insee pour le calcul des pondérations. Du fait de ces difficultés, les effectifs de réponses collectées ont été moins importants que prévu, ce qui impose aux équipes de recherche des précautions lors du traitement statistique des données.

Enfin, cette période particulière a pu entraîner des doutes chez les enquêtés sur la manière de répondre à certaines questions : faut-il donner une réponse en se basant sur sa vie en temps normal, ou sur sa vie au moment de l'enquête, dans un contexte de pandémie ? Cette difficulté a notamment été relevée sur les questions relatives à la santé des personnes interrogées, à la fréquence à laquelle elles voient leurs enfants, ou encore à la fréquence à laquelle elles assistent à des offices religieux.

Financement

Cette enquête a bénéficié d'une contribution financière du laboratoire d'excellence Individus, populations et sociétés (IPOP), soutenu par une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissement d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-0089-013, ainsi que d'un financement de la Direction générale des outre-mer (DGOM) et de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep). Au niveau local, elle est financée par la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Guyane.

Structure de la population

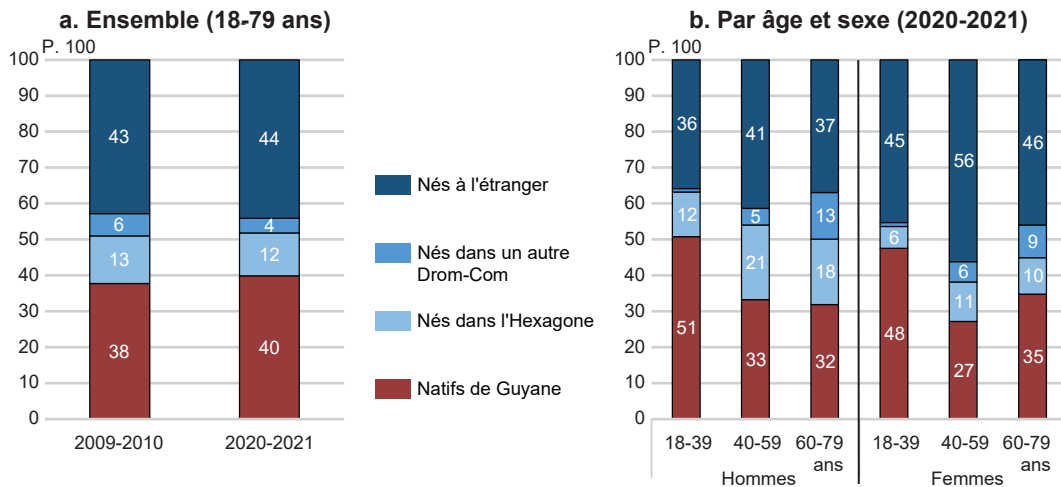
• La majorité des personnes vivant en Guyane n’y sont pas nées

La Guyane est la région française qui – après Mayotte – a connu le plus fort dynamisme démographique sur la période 2013-2018 (Douriaud, 2022).

En 2020-2021, selon l’enquête MFV-2, les 18-79 ans vivant en Guyane sont majoritairement des personnes n’y étant pas nées (nommées « immigrants », 60 % – figure 1.a). Ils sont majoritairement natifs des pays

d’Amérique du Sud ou des Caraïbes (figure 2) : Haïti est en tête (23 % des hommes, 30 % des femmes), suivie du Suriname (14 % des hommes, 20 % des femmes) et du Brésil (11 % des hommes, 16 % des femmes). Les natifs de l’Hexagone sont d’après MFV-2 bien plus représentés chez les hommes (28 %) que chez les femmes (14 %) ⁽¹⁾. Soulignons que 6 % des non-natifs ont au moins un parent né en Guyane, comme en 2009-2010. Ces « originaires » sont bien moins nombreux qu’aux Antilles et à La Réunion (parts allant de 16 % à La Réunion à 33 % en Martinique).

Figure 1. Structure de la population



Champ : personnes résidant en Guyane au moment de l’enquête (18-79 ans). Lecture : d’après l’enquête MFV-1, la Guyane comptait, en 2009-2010, 43 % de personnes nées à l’étranger parmi l’ensemble des personnes de 18-79 ans qui y résidaient. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Définition des catégories de natifs et d’« immigrants » dans l’enquête MFV

L’enquête MFV s’intéresse à la fois aux natifs des Drom et aux personnes non-natives y vivant au moment de l’enquête (« immigrants »).

Les natifs

Pour rendre compte de l’importance des migrations dans l’itinéraire de vie des natifs de Guyane, ces derniers peuvent être classés en trois catégories :

- les « sédentaires », qui n’ont jamais quitté la Guyane de toute leur vie, même pour un court séjour ;
- ceux qui n’ont effectué que des « courts séjours » hors du département (moins de 6 mois, pour une formation professionnelle, visiter des proches, des congés, etc.) ;
- et enfin les « migrants-retour » (ou « natifs de retour ») qui, après un séjour durable en dehors de leur département de naissance (6 mois ou plus), sont revenus y vivre.

Les « immigrants »

Pour rendre compte des différences de parcours des « non-natifs » vivant en Guyane, ces derniers sont distingués en trois catégories en fonction du lieu de naissance :

- ceux nés dans l’Hexagone ;
- ceux nés dans un autre Drom-Com ;
- et ceux nés dans un pays étranger.

L’enquête permet de distinguer parmi les « immigrants » ceux dont au moins l’un des deux parents est né en Guyane. Nommés ici « originaires », leur présence témoigne d’un « effet d’après-coup » de l’émigration de leur(s) parent(s), principalement en France hexagonale.

Dans cette publication, nous utilisons les termes « Guyanaises » ou « Guyanais » pour désigner l’ensemble des personnes vivant en Guyane. Lorsque l’analyse concerne des sous-populations particulières (« natifs », « nés à l’étranger » etc.), nous le précifions.

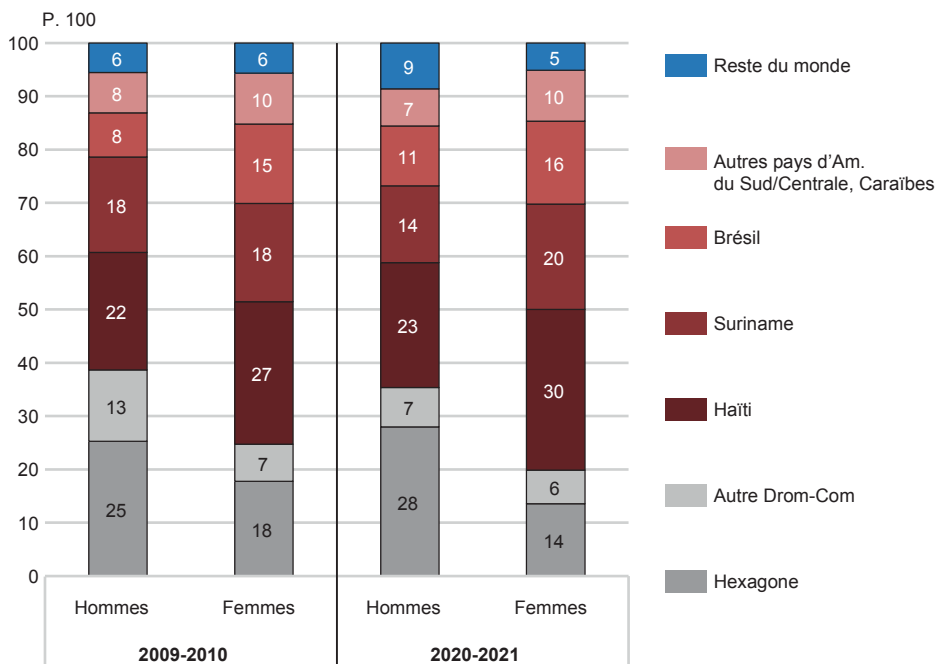
(1) Il est cependant possible que ce résultat soit teinté d’un effet d’échantillonnage : la part concernant les hommes est en effet moins importante dans le recensement de la population en 2020.

La Guyane se distingue donc des Antilles et de La Réunion par une faible part de natifs, lesquels ne représentaient en 2020-2021 que 40 % des adultes (18 à 79 ans) vivant dans le département⁽²⁾. Leur part est toutefois plus forte chez les jeunes : ils forment 51 % des hommes et 48 % des femmes de 18-39 ans (figure 1.b). Notons qu'une part grandissante des natifs de Guyane ont des parents qui n'y sont pas nés : de 24 % en 2009-2010, elle est passée à 41 % en 2020-2021, témoignant de l'impact des migrations sur la composition de la population locale (Marie et Temporal, 2011). La Guyane se démarque ainsi très fortement des Antilles et de La Réunion, où moins

de 4 % des natifs ont des parents qui n'y sont pas nés. L'étude des lieux de naissance des mères⁽³⁾ des natifs de Guyane confirme la part grandissante, dans les plus jeunes générations de natifs, de ceux dont la mère est née à l'étranger (figure 3). C'est le cas de 62 % des natifs de 18-24 ans, contre 50 % dans l'enquête de 2009-2010.

La Guyane se caractérise ainsi par une prédominance de personnes non-natives (souvent nées à l'étranger), ainsi qu'une grande part de natifs dont les histoires familiales sont étroitement liées aux migrations d'origine étrangère.

Figure 2. Lieu de naissance des « immigrants », selon le sexe

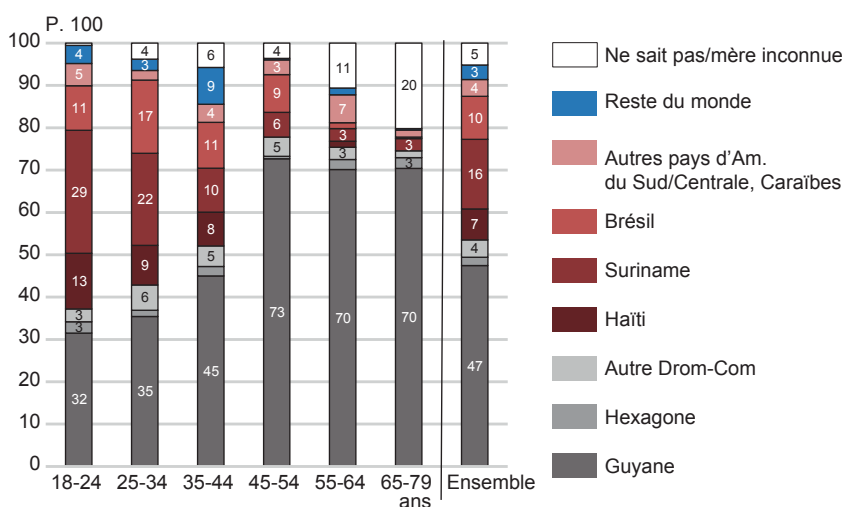


Champ : non-natifs de la Guyane, appelés « immigrants » (18-79 ans).

Lecture : 28 % des hommes de 18-79 ans vivant en Guyane en 2020-2021 sont nés dans l'Hexagone.

Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillessement 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Figure 3. Lieu de naissance des mères des natifs



Champ : personnes nées en Guyane et y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans).

Lecture : 29 % des personnes de 18-24 ans nées en Guyane et y vivant en 2020-2021 ont une mère née au Suriname.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

(2) Contre 78 % en Guadeloupe, 79 % à La Réunion, et 83 % en Martinique.

(3) Nous n'étudions ici que les mères, les lieux de naissance des pères étant fréquemment inconnus.

Les natifs

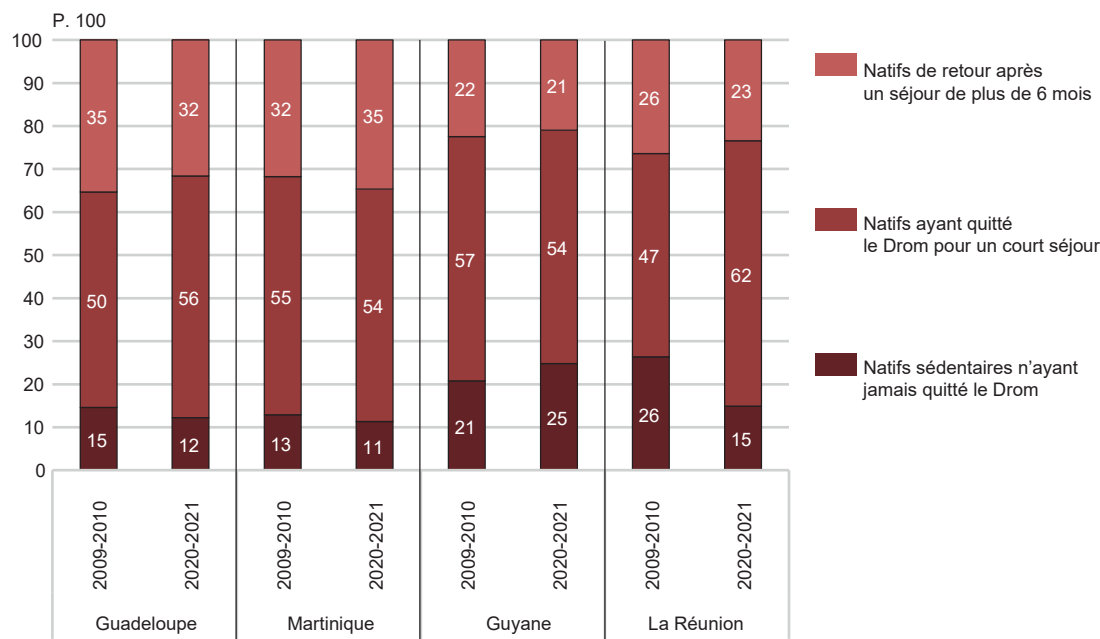
• La mobilité des natifs de Guyane est restreinte

En 2020-2021, 25 % des natifs de Guyane de 18-79 ans qui y vivent ne l'ont jamais quittée (21 % des hommes et 28 % des femmes), même pour un court séjour (natifs « sédentaires », figure 4). Un peu plus élevée qu'en 2009-2010 (21 %), cette part est

aussi supérieure à celles des Antilles et de La Réunion (respectivement 11 % et 15 %).

À l'inverse, un cinquième des natifs qui y résident en 2020-2021 (21 % ; hommes et femmes à parts égales) ont fait l'expérience d'au moins une émigration durable (6 mois ou plus). Nommés « natifs de retour », ils sont aujourd'hui les plus diplômés : 35 % détiennent un diplôme du supérieur.

Figure 4. Expérience migratoire des natifs des Drom en 2009-2010 et en 2020-2021



Champ : natifs des Drom résidant dans leur département de naissance au moment de l'enquête (18-79 ans).

Lecture : en 2020-2021, 21 % des natifs de Guyane de 18-79 ans qui y vivent ont déjà vécu au moins une expérience de migration longue.

Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

• Les natives et natifs « sédentaires » cumulent les difficultés socioéconomiques

Les natives et natifs « sédentaires » sont de loin les plus en difficulté : beaucoup n'ont aucun diplôme (43 %), et ils sont souvent sans emploi. Ceux âgés de 25 à 65 ans⁽⁴⁾ sont plus fréquemment au chômage (31 %) ou au foyer (14 %) que les natifs et natives du même âge ayant vécu des expériences migratoires. Ces « sédentaires » (18-79 ans) sont aussi les plus pauvres : leur niveau de vie mensuel médian⁽⁵⁾ s'élève à 726 €, une valeur bien inférieure à celles des autres natifs (tableau 1).

• Les jeunes femmes sont plus réticentes que les jeunes hommes au départ pour un emploi

Dans un contexte de forts taux de pauvreté et de chômage (Audoux et Prévot, 2022), 59 % des jeunes adultes guyanais (18-34 ans) ont déclaré en 2020-2021 être prêts à quitter leur département pour un emploi. Supérieure à celle enregistrée il y a dix ans (54 %), cette part est aussi plus élevée que celles obtenues aux Antilles (54 %) et à La Réunion (44 %). Les intentions de migrations des

jeunes Guyanais dépassent donc celles des jeunes Antillais, contrairement à ce qui prévalait il y a dix ans. L'Hexagone demeurerait leur destination principale souhaitée (79 %), mais une part notable privilégierait un autre Drom (12 %, vers la Martinique ou la Guadeloupe). Seuls 9 % préféreraient partir dans un pays étranger.

L'expérience migratoire antérieure renforce sensiblement le souhait d'un départ en vue d'occuper un emploi : c'est le cas de 65 % des « natifs de retour » de 18-34 ans, 61 % de ceux ayant réalisé de courts séjours hors du territoire, et seulement 54 % des « sédentaires ». Les jeunes femmes demeurent plus réticentes que leurs homologues masculins : 55 % seraient prêtes à un départ, contre 65 % des jeunes hommes, un écart qui s'est creusé en dix ans⁽⁶⁾. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence, et en premier lieu la charge d'une famille qui constitue l'un des principaux freins à la mobilité : 49 % des jeunes Guyanaises (18-34 ans) ont au moins un enfant, contre seulement 25 % des jeunes hommes. Pour elles, les obstacles apparaissent donc nettement plus importants, tant en termes financiers que d'organisation.

(4) Tranche d'âges correspondant aux personnes susceptibles d'être en emploi.

(5) Voir l'explication dans le tableau 1.

(6) 53 % des femmes et 55 % des hommes évoquaient cette idée en 2009-2010.

Tableau 1. Caractéristiques socioprofessionnelles des natifs selon leur expérience migratoire, en 2020-2021 (%)

	Sédentaires	Courts séjours	Natifs de retour	Ensemble des natifs
Niveau de diplôme (18-79 ans)				
<i>Aucun diplôme</i>	43	25	18	28
<i>Diplôme inférieur au baccalauréat</i>	31	36	22	32
<i>Niveau baccalauréat</i>	19	26	26	24
<i>Diplôme du supérieur</i>	7	13	35	16
Niveau de vie mensuel médian (en €, 18-79 ans) *	726	1 120	1 750	1 100
Situation professionnelle (25-65 ans)				
<i>En emploi</i>	45	67	76	64
<i>Étudiant ou apprenti</i>	2	0	1	1
<i>Chômeur (inscrit ou non à Pôle Emploi)</i>	31	17	15	20
<i>Retraité ou retiré des affaires</i>	3	5	3	4
<i>Femme ou homme au foyer</i>	14	8	3	8
<i>Inactif pour cause d'invalidité</i>	4	2	1	2
<i>Autre situation d'inactivité</i>	1	1	2	1

* Le niveau de vie mensuel a été calculé en divisant le revenu mensuel moyen du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC), permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes.

Nous utilisons ici l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE :

1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie mensuel médian (ou revenu mensuel médian par UC) correspond à la valeur séparant la distribution des natifs en deux parts égales : la moitié des natifs « sédentaires » déclarent un revenu mensuel moyen par unité de consommation inférieur à 726 € ; l'autre moitié déclare un revenu supérieur.

Champ : natifs de Guyane y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans pour le diplôme et le niveau de vie, 25-65 ans pour la situation professionnelle).

Lecture : en 2020-2021, 43 % des natifs « sédentaires » de Guyane de 18-79 ans sont sans diplôme.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Près de la moitié des jeunes natifs de Guyane (45 %) refuseraient de quitter le territoire pour un autre motif que l'emploi⁽⁷⁾. Cette proportion varie très peu selon le sexe (43 % des hommes refuseraient, contre 46 % des femmes). Parmi ceux qui accepteraient un tel départ, bon nombre le feraient pour réaliser des études. En dépit de son développement dans les Drom, l'offre universitaire y demeure limitée et une partie de ces jeunes s'inscrivent dans une université ou une école en France hexagonale (Demougeot *et al.*, 2021).

• Les départs sont moins souvent conditionnés par la possibilité d'un retour

En 2009-2010, parmi les jeunes Guyanais prêts à partir pour un emploi, 59 % conditionnaient ce départ à la possibilité d'un retour. Dix ans plus tard, cet impératif demeure pour 50 % des candidats potentiels. Il est donc moindre qu'aux Antilles (63 % en Guadeloupe, 55 % en Martinique), et proche du niveau enregistré à La Réunion (49 %) (Breton *et al.*, 2022 ; Marie *et al.*, 2023a, 2023b). La part de ceux qui ne font pas du retour une condition préalable reste stable (36 %), alors que celle des jeunes envisageant un départ définitif a sensiblement progressé (5 % en 2009-2010, 13 % en 2020-2021). Le départ définitif est plus souvent envisagé par les hommes que par les femmes (17 % contre 10 %) : ces dernières évoquent plus souvent l'idée que ce sujet ne pèse pas dans le choix de migrer. Ces différences par sexe n'existaient pas il y a dix ans.

Parmi ceux prêts à un départ, 48 % l'envisageraient sans aide publique à la mobilité, contre 58 % en 2009-2010. À l'inverse, ceux qui souhaiteraient disposer de cette aide en auraient principalement besoin pour trouver un logement (59 %), financer leur voyage (31 %) et/ou – dans une moindre mesure – leurs dépenses courantes (11 %). Il y a dix ans, ils étaient plus nombreux à évoquer en premier lieu le besoin d'aide pour trouver un logement (66 %).

Les immigrants

• De nombreux immigrants sont arrivés en Guyane pour fuir l'insécurité et l'instabilité de leur pays d'origine

Le principal motif d'installation en Guyane des non-natifs varie fortement selon le sexe et le lieu de naissance (figure 5). Chez les immigrants nés en France (Hexagone ou reste de l'outre-mer), c'est la mutation ou une offre d'emploi en Guyane qui prime. Les natifs d'Amérique du Sud ou des pays des Caraïbes évoquent plus souvent le fait de rejoindre ou d'accompagner un membre de la famille, c'est notamment le cas des femmes. Ces migrations sont aussi directement liées au contexte socioéconomique très précaire des pays d'origine : la recherche d'emploi est souvent évoquée (en parts plus élevées chez les hommes). Pour les natifs d'Haïti et du Suriname, l'insécurité et l'instabilité du pays d'origine demeurent un motif majeur de départ vers la Guyane.

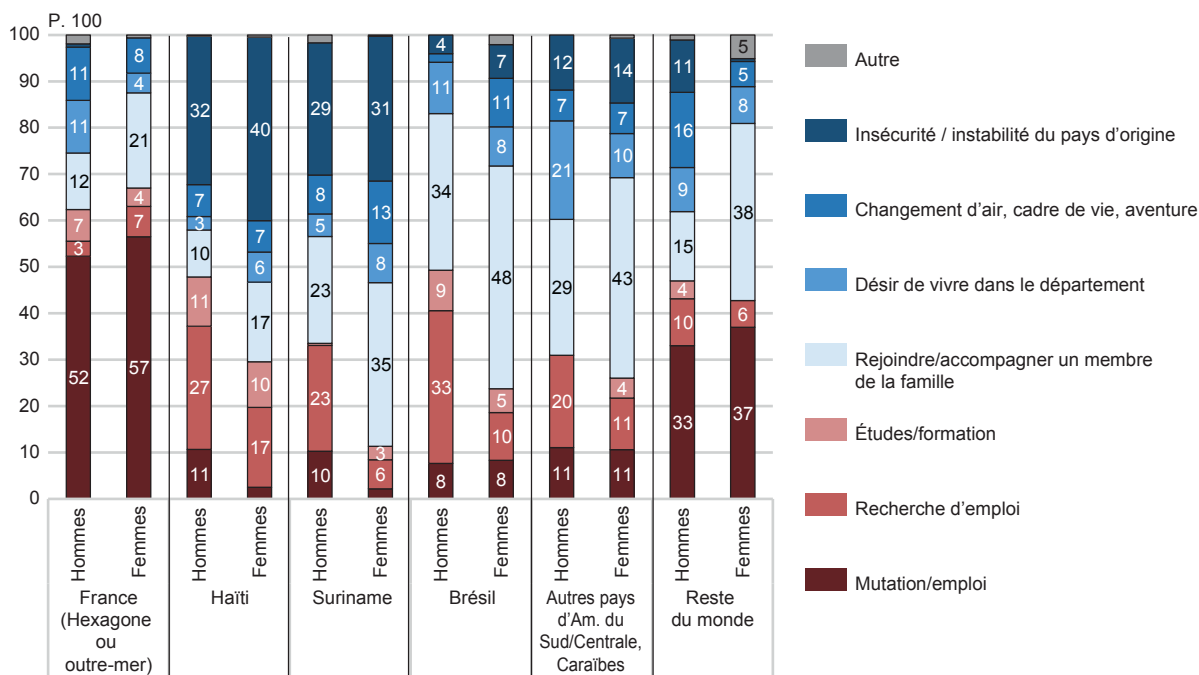
(7) Pour faire des études, suivre une formation, ou toute autre raison que l'emploi. Cette part s'élève à 35 % en Martinique, 53 % en Guadeloupe et 58 % à La Réunion.

S'agissant des immigrants nés en France arrivés à 16 ans ou plus, la très grande majorité étaient en emploi ou en études avant leur départ (91 %). C'était bien moins souvent le cas des natifs de l'étranger, qui étaient nettement plus souvent sans emploi ou au foyer (jusqu'à 70 % chez les natifs du Suriname).

La plupart des immigrants sont arrivés seuls en Guyane : c'est le cas de 50 % des natifs de France, et

56 % des natifs du Brésil. La proportion est un peu moindre pour ceux du Suriname (45 %). Si les natifs d'Haïti se distinguent avec une part particulièrement élevée de personnes arrivées seules (78 %), ils ont bien plus fréquemment été rejoints par des proches une fois installés (45 % contre seulement 10 % des natifs de France, 17 % de ceux du Suriname, 26 % de ceux du Brésil).

Figure 5. Principal motif de migration vers la Guyane, selon le sexe et le lieu de naissance



Champ : non-natifs de la Guyane, appelés « immigrants » (18-79 ans).

Lecture : 40 % des natives d'Haïti vivant en Guyane en 2020-2021 disent avoir décidé de venir en Guyane à cause de l'insécurité et l'instabilité de leur lieu d'origine.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

• Une part encore élevée des étrangers ont un premier emploi non déclaré

Parmi les immigrants nés en France, 31 % déclarent ne pas avoir exercé d'activité rémunérée depuis leur arrivée sur le territoire (19 % des hommes, 54 % des femmes). C'est le cas de 69 % des natifs du Brésil, 77 % des natifs d'Haïti, et 87 % de ceux du Suriname. Tous pays étrangers de naissance confondus, cela a été le cas de 69 % des hommes et 80 % des femmes.

Parmi ceux ayant occupé un premier emploi en tant que salarié, la part de ceux dépourvus de contrat de travail a diminué en dix ans : elle s'est réduite de 17 % à 5 % chez ceux nés en France, mais demeure encore très élevée pour ceux nés à l'étranger, passant de 46 % à 33 %. Elle est aussi significativement plus élevée pour les femmes nées à l'étranger que pour leurs homologues masculins (39 % contre 29 % en 2020-2021). Parmi les étrangers ayant eu un contrat lors de leur premier emploi salarié en Guyane, la majorité ont par la suite vécu d'autres expériences professionnelles sans être déclarés (56 %).

• La majorité des personnes nées à l'étranger ont connu des difficultés en Guyane

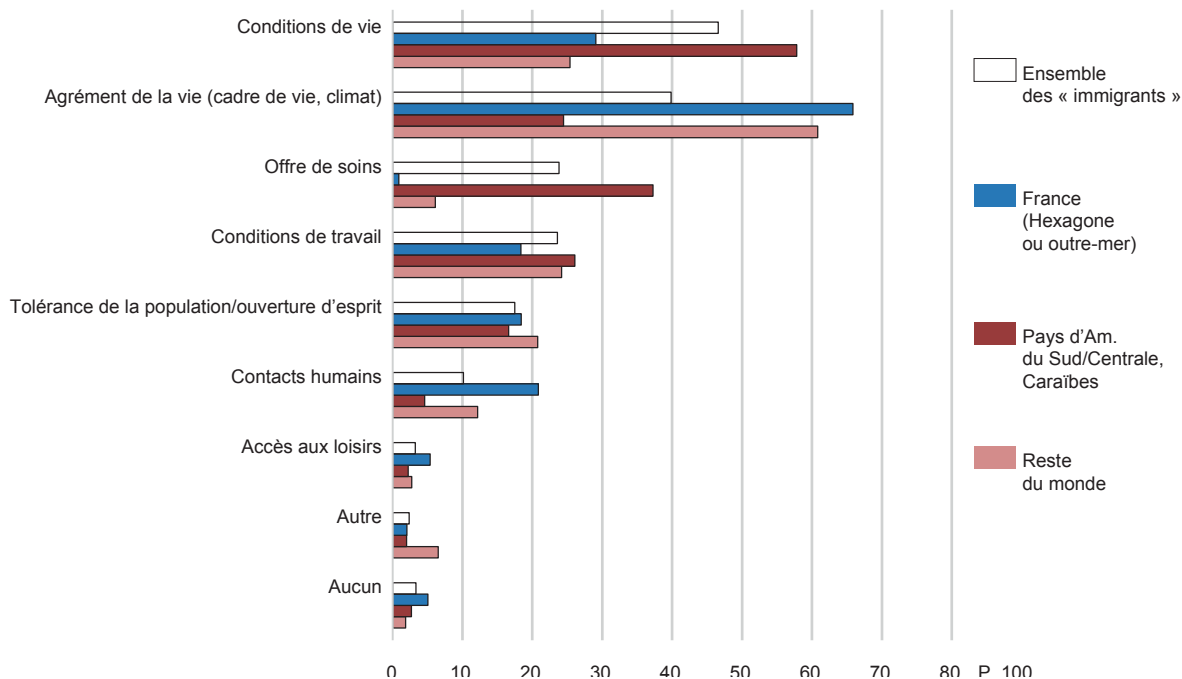
Les avantages de la vie en Guyane les plus souvent cités diffèrent selon le lieu de naissance des immigrants (figure 6). L'agrément du cadre de vie et le climat arrivent en tête chez ceux nés en France ou dans des pays étrangers hors Amérique du Sud et Caraïbes. Du fait des contextes souvent difficiles dans leurs pays d'origine, les personnes nées dans les pays d'Amérique du Sud/Centrale ou aux Caraïbes apprécient davantage le fait de bénéficier de bonnes conditions de vie (protection sociale, éducation, logement, etc.), et de l'offre de soins disponible en Guyane : 44 % des natifs d'Haïti et 45 % de ceux du Suriname ont cité cet avantage.

Une part importante des immigrants déclare avoir connu des difficultés en Guyane, particulièrement parmi ceux nés à l'étranger : c'est le cas de 58 % des natifs des pays d'Amérique du Sud/Centrale ou des Caraïbes, contre 20 % des natifs de l'outre-mer français et 35 % de ceux de l'Hexagone. Pour les étrangers, ce sont les difficultés liées au logement qui prédominent : 37 %

de ceux ayant vécu des difficultés l'indiquent comme obstacle principal, contre 21 % des personnes nées en France. Les difficultés administratives ne sont pas moins fréquentes : elles ont été le principal obstacle de 35 % des natifs d'Amérique du Sud/Centrale et des Caraïbes, et de 45 % des Français. Les difficultés financières sont dominantes pour 13 % des natifs d'Amérique du Sud/

Centrale et des Caraïbes, et 7 % des immigrants nés en France (dans l'Hexagone ou un autre Drom-Com), tandis que les difficultés d'adaptation à la vie en Guyane sont plus souvent évoquées par ces derniers (17 % contre 5 %). Au total, peu d'immigrants vivant en Guyane au moment de l'enquête font état d'une expérience négative à y vivre.

Figure 6. Principaux avantages à la vie en Guyane déclarés par les immigrants, selon leur lieu de naissance



Champ : non-natifs de la Guyane, appelés « immigrants » (18-79 ans).

Lecture : les personnes interrogées pouvaient citer deux principaux avantages à la vie dans le département. Ainsi, 40 % de l'ensemble des immigrants en Guyane ont cité l'agrément de la vie.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

• L'installation en Guyane est souvent évoquée comme définitive par les natifs des pays proches

Une majorité des immigrants (61 %) conseilleraient à des proches de s'installer en Guyane ; un niveau comparable à ceux des Antilles, mais inférieur à celui de La Réunion (76 %). Ce conseil est plus fréquemment formulé par ceux nés en France (77 %) et au Suriname (76 %). Les natifs du Brésil et d'Haïti y sont moins enclins (respectivement 62 % et 41 %) ; 31 % des premiers conseilleraient plutôt à leurs proches de rester où ils vivent, et 26 % des seconds conseilleraient de choisir une autre destination.

Pour autant, la très grande majorité des natifs du Brésil, d'Haïti et du Suriname tiennent leur installation en Guyane pour définitive (entre 70 % et 72 %). C'est moins le cas de ceux des autres pays d'Amérique du Sud/Centrale et des Caraïbes (55 %), et de ceux nés en France (27 %) ou dans le reste du monde (30 %).

• Les immigrants ont des contacts fréquents avec leur lieu d'origine

Interrogés sur leurs relations sociales, seuls 13 % des immigrants déclarent plutôt fréquenter des natifs de la Guyane, 30 % plutôt leurs pairs (même territoire d'origine), et 51 % autant les uns que les autres⁽⁸⁾. Le choix et

l'intensité de ces fréquentations sont fortement corrélés à la durée de présence : plus durable est l'installation, moins exclusives sont les fréquentations entre natifs de même origine. Ainsi, 43 % de ceux installés en Guyane depuis moins de dix ans disent plutôt fréquenter des personnes natives de leur lieu d'origine, contre 23 % de ceux qui y vivent depuis 10 à 29 ans, et 18 % de ceux installés depuis 30 ans ou plus. Les natifs d'Haïti se distinguent par un « entre-soi » nettement plus intense : 47 % disent plutôt fréquenter leurs compatriotes. À titre de comparaison, c'est le cas d'un quart des natifs du Brésil, du Suriname et de l'Hexagone, et de 8 % des natifs d'autres Drom.

Une très large majorité des immigrants déclarent entretenir « souvent » des contacts avec des proches résidant dans leur lieu de naissance. Cela se vérifie pour 54 % des natifs d'Haïti, 65 % de ceux du Suriname, 73 % des natifs du Brésil, et 80 % des natifs de France. Les autres gardent un contact moins fréquent, et très peu n'ont gardé aucun contact (au maximum 9 % pour les natifs du Suriname).

• La part de population se déclarant sans titre de séjour varie fortement selon le pays de naissance

Parmi les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère⁽⁹⁾, 41 % des hommes et 35 % des femmes se

(8) Les 6 % restants n'ont pas souhaité répondre.

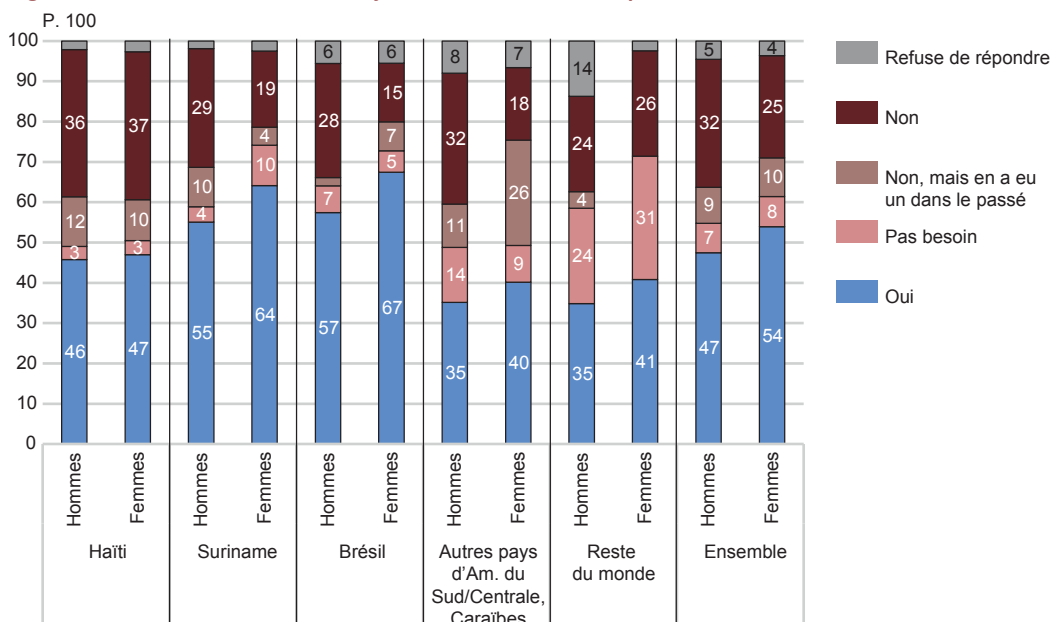
(9) Parmi les personnes vivant en Guyane nées à l'étranger, 6 % disent être françaises de naissance.

déclarent sans titre de séjour ou autorisation provisoire à la date de l'enquête, des proportions qui varient fortement selon le pays de naissance (figure 7). Parmi eux, un certain nombre disent cependant en avoir eu par le passé : c'est notamment le cas des Brésiliennes.

Le statut du titre de séjour dépend fortement du sexe et du lieu d'origine (figure 8) : les hommes qui en possèdent un l'ont plus souvent obtenu au titre du

travail que les femmes, ces dernières l'ayant bien plus souvent reçu au titre du regroupement familial ou en tant que conjointes de Français (surtout les Brésiliennes et Surinamaises). Les personnes nées au Suriname ou à Haïti évoquent fréquemment le statut de réfugié. Toutefois, rappelons que les résultats de cette enquête sont fondés sur les déclarations des personnes interrogées, et que des divergences avec la réalité sont possibles.

Figure 7. Détention d'un titre de séjour au moment de l'enquête, selon le sexe et le lieu de naissance

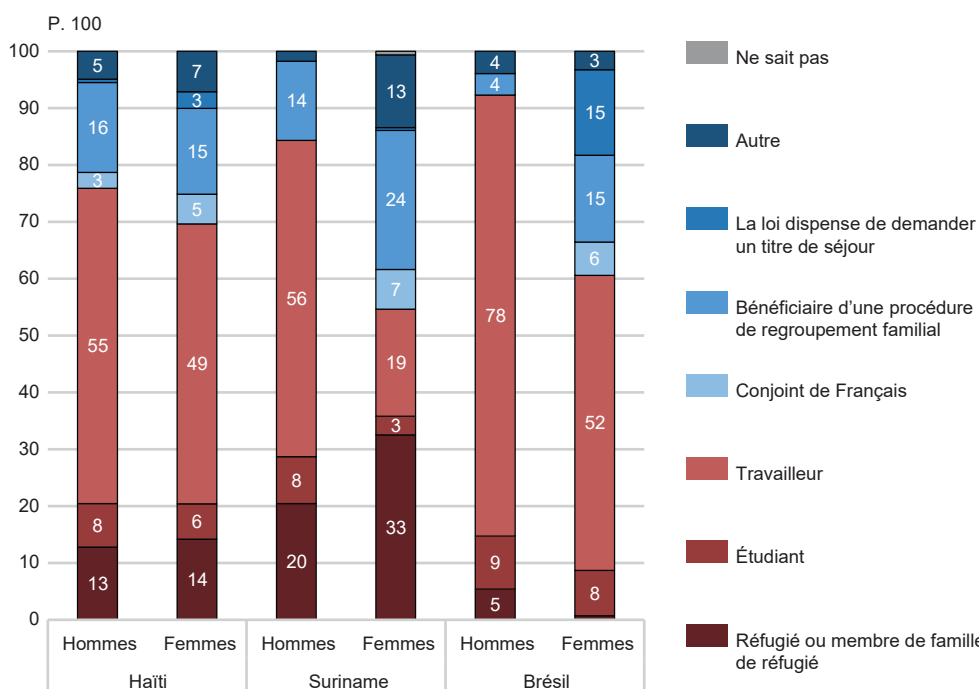


Champ : non-natifs de la Guyane nés à l'étranger, de nationalité étrangère (18-79 ans).

Lecture : 37 % des natives d'Haïti n'ont pas d'autorisation de séjour en Guyane au moment de l'enquête, et n'en ont jamais eu par le passé.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Figure 8. Statut du titre de séjour actuel, selon le sexe et le lieu de naissance



Champ : non-natifs de la Guyane nés à l'étranger, de nationalité étrangère ou naturalisés, possédant un titre de séjour au moment de l'enquête (18-79 ans).

Lecture : 33 % des natives du Suriname possédant un titre de séjour à la date de l'enquête l'ont obtenu au titre de réfugiée ou membre de famille de réfugié.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

La fécondité demeure très élevée en Guyane

La Guyane est le département français, après Mayotte, où la fécondité est la plus élevée. En 2021, l'indice conjoncturel de fécondité y était de 3,7 enfants par femme, valeur quasi identique à celle de 2001 (3,8), mais supérieure au plus bas niveau historique de 2014-2015 (3,4). La transition démographique amorcée durant les années 2010 semble marquer le pas. La fécondité y est toujours nettement plus élevée que dans les pays de provenance des immigrés qui y vivent : le Brésil (1,6), le Suriname (2,3) ou encore Haïti (2,8) (Pison *et al.*, 2022). En outre, les grossesses précoces demeurent importantes. Dans la génération 1990-1999, 29 % des femmes déclarent avoir eu un enfant avant 20 ans. Cette proportion ne baisse pas, voire augmente légèrement (respectivement 27 %, 26 % et 25 % dans les générations 1950-1959, 1960-1969, 1970-1979⁽¹⁰⁾).

Cette « fécondité du moment », bien au-dessus du niveau de renouvellement des populations, est une constante dans le temps. Les femmes des générations 1960 à 1969, nées en Guyane et qui y résident, ont eu en moyenne 3,1 enfants, comme celles nées entre 1940 et 1949. Mais cette stabilité cache de nettes différences selon l'origine. La fécondité des femmes natives du département (minoritaires dans ces populations de femmes fécondes) diminue (de 3,5 enfants par femme pour les générations 1940-1949 à 2,9 dans les générations 1960-1969⁽¹¹⁾), alors que pour les femmes nées à l'étranger, elle reste stable à 3,5 enfants par femme⁽¹²⁾. Qu'en sera-t-il dans les générations futures ? La réponse à cette question est complexe, mais peut être trouvée en partie dans l'analyse du nombre d'enfants déjà eu par les femmes les plus jeunes vivant aujourd'hui en Guyane, à savoir la descendance atteinte. La réponse dépend aussi de l'évolution d'autres facteurs, interdépendants : le

niveau d'éducation, la composition selon l'origine, le désir d'enfants et les pratiques contraceptives des femmes aujourd'hui en âge de procréer.

La fécondité ne baisse pas (ou peu) dans les générations les plus jeunes

La descendance atteinte des femmes de toutes origines à 20 ans, 30 ans et 40 ans augmente légèrement dans les générations les plus récentes. Les femmes nées en 1980-1989 déclarent avoir eu en moyenne 2,1 enfants contre 1,8 dans les générations 1960-1969. Cette tendance est principalement due aux femmes nées à l'étranger : respectivement 2,4 enfants à 30 ans dans les générations 1980-1989 contre 2 enfants dans les générations 1960-1969. Chez les natives de Guyane, le nombre moyen d'enfants à 30 ans reste élevé, mais stable, à 2 enfants par femme⁽¹³⁾.

La part des femmes ayant eu 4 enfants ou plus est encore élevée, mais tend à diminuer

Le maintien d'un niveau élevé du nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde tient à la part encore importante de celles déclarant avoir eu 4 enfants ou plus. Elles sont 37 % dans les générations 1960-1969 contre 32 % dans les générations 1940-1949⁽¹⁴⁾. Cette proportion est particulièrement forte à 30 ans : elle est de 25 % pour les générations 1980-1989, soit près de 10 points de plus que dans les générations 1960-1969 (14 %). C'est chez les femmes nées à l'étranger que ces proportions sont les plus élevées (figure 9), elles sont de 43 % à 50 ans dans la génération 1960-1969 et 31 % à 30 ans dans les générations 1980-1989. À l'opposé, la part des femmes de 50 ans déclarant n'avoir eu aucun ou 1 enfant est plus forte chez les natives de Guyane.

(10) Cette proportion atteint 40 % dans la génération 1980-1989, nettement au-dessus de celle observée dans l'enquête MFV-1 pour cette génération (26 %). Cela est lié à la proportion très forte obtenue chez les femmes nées à l'étranger dans ces générations (49 %).

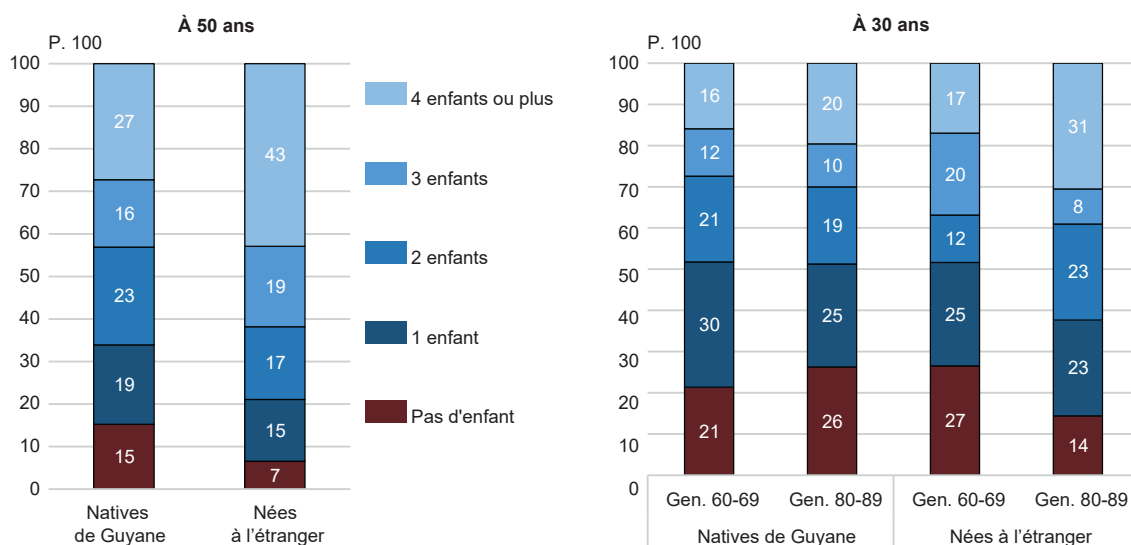
(11) Les femmes nées dans l'Hexagone ou dans un autre Drom sont trop peu nombreuses dans la génération 1940-1949 pour calculer une moyenne, mais pour les femmes nées entre 1940 et 1969 la descendance est de 1,9 enfant par femme contre 3 pour les natives de Guyane.

(12) Les effectifs sont insuffisants ici pour calculer séparément les descendes finales des femmes nées au Brésil, à Haïti ou au Suriname.

(13) Contre une stabilité à 1 enfant par femme pour les natives de l'Hexagone et des autres Drom vivant en Guyane au moment de l'enquête.

(14) Le nombre moyen d'enfants déclaré par ces femmes ayant eu 4 enfants et plus est stable à 5,9 enfants.

Figure 9. Descendance atteinte selon le lieu de naissance et l'âge, Générations 1960-1969 (à 30 ans et 50 ans) et 1980-1989 (à 30 ans)



Champ : femmes résidant en Guyane au moment de l'enquête et nées entre 1960-1969 et 1980-1989.

Lecture : en 2020-2021, les femmes nées entre 1960 et 1969 sont 23 % à avoir eu 2 enfants à 50 ans lorsqu'elles sont natives de Guyane, tandis qu'elles ne sont que 17 % pour celles nées à l'étranger. À 30 ans, les femmes natives de Guyane nées entre 1980 et 1989 sont 19 % à avoir eu 2 enfants ; tandis que les femmes nées à l'étranger sont 23 % à être dans cette catégorie à 30 ans.

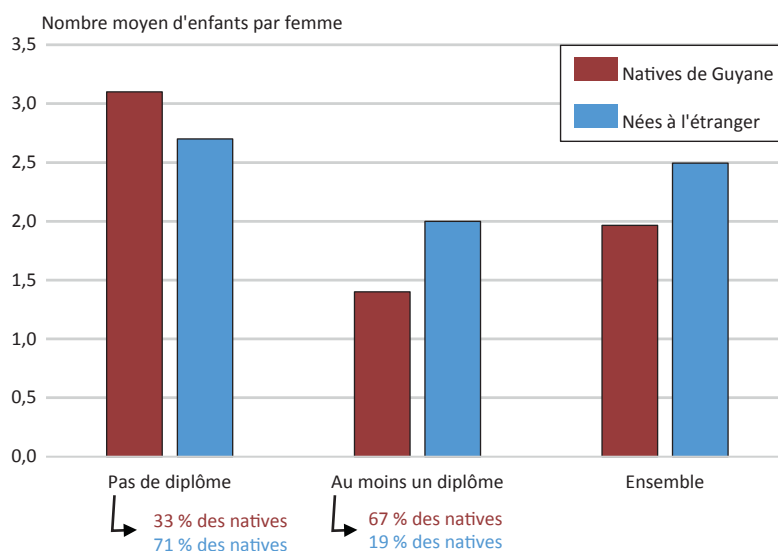
Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

La forte fécondité des femmes nées à l'étranger est liée à leur faible niveau d'éducation

En Guyane, comme ailleurs, la fécondité est d'autant plus forte que le niveau d'études est faible. Dans les générations 1960-1969, les femmes n'ayant aucun diplôme ont eu en moyenne 4 enfants, contre 2,5 pour les titulaires d'un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat et 1,8 pour celles titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Dans les générations les plus récentes, la situation est identique. Les femmes des générations 1980-1989 sans diplôme ont eu en moyenne 2,8 enfants à 30 ans

contre 1,5 enfant pour celles ayant au moins un diplôme. Ce différentiel selon le niveau de formation des femmes explique en très grande partie la différence de fécondité entre les personnes nées à l'étranger et les natives de Guyane, compte tenu de la part plus forte des non-diplômées parmi les femmes nées à l'étranger : 71 % contre 33 % des natives de Guyane (figure 10). Chez les femmes sans diplôme, la descendance atteinte est même plus élevée chez les natives de Guyane que chez celles nées à l'étranger. Au final, l'effet du niveau scolaire est plus discriminant pour les natives de Guyane.

Figure 10. Descendance atteinte à l'âge de 30 ans selon l'origine et le niveau scolaire, générations 1980-1989



Champ : femmes résidant en Guyane au moment de l'enquête et nées entre 1980 et 1989.

Lecture : les femmes nées entre 1980 et 1989 et résidant en Guyane en 2020-2021, avec au moins un diplôme, ont eu en moyenne à 30 ans 1,4 enfant pour les natives de Guyane contre 2,0 pour celles nées à l'étranger.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Le non-recours à la contraception concerne un tiers des femmes susceptibles d'en utiliser

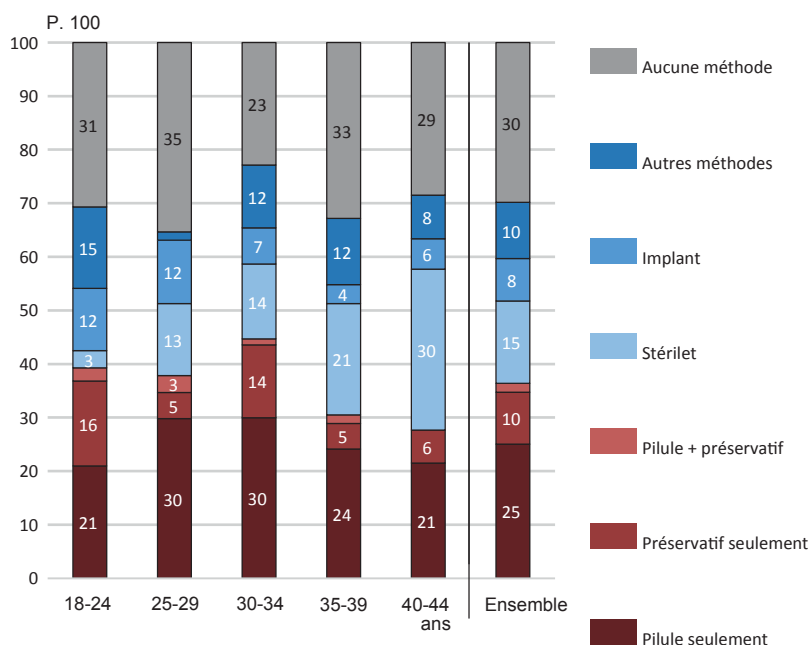
L'enquête MFV s'intéresse aux pratiques contraceptives des femmes âgées de moins de 45 ans. En Guyane, en 2020-2021, 22 % déclarent ne pas avoir de rapports sexuels au moment de l'enquête, 14 % sont enceintes ou cherchent à le devenir, et 6 % se déclarent infertiles. Ce sont donc près de 6 femmes sur 10 qui sont concernées par la contraception (58 %). Cette part est similaire à celle observée à La Réunion (58 %), mais nettement inférieure à celle mesurée en Guadeloupe (66 %), Martinique (73 %) (Breton *et al.*, 2022 ; Marie *et al.*, 2023a, 2023b) et en France hexagonale en 2016 par l'enquête Baromètre Santé (72 %).

La Guyane se distingue des autres Drom par la proportion très élevée de femmes concernées par la contraception, soit 30 %, qui déclarent n'utiliser aucun contraceptif au

moment de l'enquête (figure 11), soit un niveau très supérieur à ceux de Martinique (13 %), de Guadeloupe (21 %), de La Réunion (14 %) ou de l'Hexagone (8 % en 2016). Importante à tous les âges, cette proportion est maximale entre 25 et 29 ans (35 %), âge auquel la fécondité est la plus élevée.

La pilule est le moyen le plus souvent déclaré par les femmes vivant en Guyane (25 %) mais se situe à plus de 10 points de moins que dans les autres Drom. Son usage est maximal entre 30 et 34 ans (30 %) et minimal aux extrémités de la vie reproductive (avant 25 ans et au-delà de 40 ans). Comme en Martinique et en Guadeloupe, la pilule est très rarement combinée avec le préservatif (2 % — contre 6 % à La Réunion). Le deuxième moyen le plus souvent utilisé est le stérilet (15 %), plus qu'en Guadeloupe, mais moins qu'en Martinique et à La Réunion.

Figure 11. Pratiques et méthodes contraceptives des femmes selon l'âge



Champ : femmes résidant en Guyane au moment de l'enquête (18-44 ans) et susceptibles d'utiliser un moyen de contraception.

Lecture : 31 % des femmes de 18-24 ans résidant en Guyane et susceptibles de se servir d'un moyen de contraception n'en utilisent aucun.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Le désir d'enfant reste important chez les mères de 3 enfants et plus

La faible utilisation des moyens de contraception en Guyane peut être mise en lien avec la fécondité encore élevée du territoire, mais qu'en est-il du désir d'enfant, notamment des femmes âgées de 25 à 34 ans ?⁽¹⁵⁾ Dans l'enquête MFV, on leur a demandé si elles désiraient ou non avoir un enfant (pour celles n'en ayant pas), ou au moins un enfant de plus pour celles en ayant déjà. Les réponses varient fortement selon le nombre d'enfants au moment de l'enquête. Le modèle de la famille

nombreuse (3 enfants et plus) est encore très présent en Guyane, puisque 31 % des femmes ayant 2 enfants et 27 % de celles ayant 3 enfants et plus déclarent en vouloir un autre (tableau 2). Si on ajoute à celles qui en désirent un, celles qui sont indéçises (sans répondre par la négative), les proportions atteignent respectivement 39 % et 50 %. Ce modèle de la famille nombreuse est important dans toutes les catégories de la population guyanaise (Marie et Antoine, 2022), même chez celles diplômées d'au moins le baccalauréat, qui plus de 3 fois sur 10 déclarent vouloir un enfant de plus quand elles en ont 2 ou plus⁽¹⁶⁾.

(15) Nous nous concentrons sur les 25-34 ans puisqu'il s'agit de la tranche d'âges pour laquelle les intentions ont le plus fort pouvoir prédictif de la fécondité. Avant, les personnes n'ont pas totalement franchi les étapes de la vie adulte, et au-delà de 35 ans, la fécondité est relativement faible et en grande partie réalisée par les femmes.

(16) Il est difficile de faire une analyse détaillée selon les diplômes et les lieux de naissance compte tenu des effectifs trop faibles.

Tableau 2. Souhait d'avoir un (autre) enfant chez les femmes, selon le nombre d'enfants déjà eu⁽¹⁷⁾ (%), générations 1986-1995

	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Souhaitent un autre enfant	34	38	31	27
Ne sont pas décidées	26	7	8	23
Ne souhaitent pas d'enfants/d'autres enfants	40	55	61	50
Ensemble	100	100	100	100

Champ : femmes vivant en Guyane déclarant pouvoir avoir des enfants, nées entre 1986 et 1995.

Lecture : en 2020-2021, 34 % des femmes nées entre 1986 et 1995 n'ayant aucun enfant souhaitent en avoir, tandis que 26 % ne sont pas décidées sur le fait d'en souhaiter un.

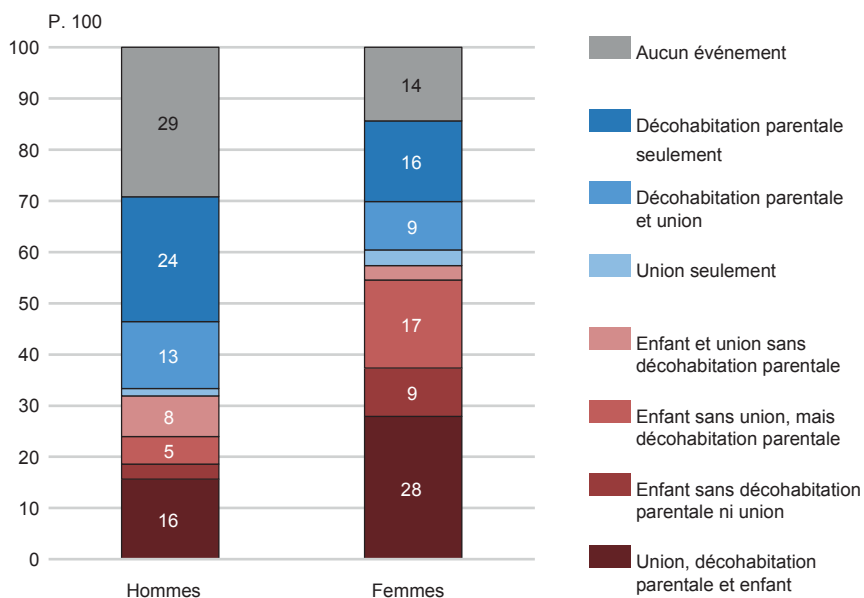
Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

Décohabitation familiale et entrée en parentalité : de fortes différences entre les femmes et les hommes

En Guyane, comme ailleurs en outre-mer ou dans l'Hexagone, la parentalité avant 25 ans concerne davantage les femmes que les hommes. Le décalage d'âge à l'union des sexes et les situations de monoparentalité plus fréquentes et plus précoces que dans l'Hexagone en sont les principaux facteurs explicatifs (Breton, 2011). En effet, dans les générations 1986-1995, 57 % des femmes ont eu au moins 1 enfant à 25 ans contre seulement 32 % des hommes (figure 12). Ces proportions chez les femmes sont plus élevées en Guyane que dans les autres Drom. À cet âge, environ le tiers des Guyanais (29 %) n'ont connu aucun des événements de l'entrée

dans la vie adulte (décohabitation parentale, mise en couple ou naissance d'un enfant), soit moins qu'aux Antilles (53 % en Guadeloupe, 51 % en Martinique), mais davantage qu'à La Réunion (25 %). Ces trajectoires d'entrée dans la vie adulte sont très différentes selon le niveau d'études atteint. Le fait d'avoir vécu l'ensemble des événements avant 25 ans est la situation la plus fréquente chez les femmes non diplômées (29 %) et faiblement diplômées⁽¹⁸⁾ (39 %). Chez les plus diplômées, la trajectoire la plus fréquente est d'avoir uniquement décohabité (34 %), suivi par une décohabitation et une mise en couple (21 %), et n'avoir connu aucun événement (19 %). La faible décohabitation ou les décohabitations tardives expliquent la part élevée des jeunes Guyanais vivant dans des ménages complexes⁽¹⁹⁾ (33 % des jeunes de 18 à 35 ans).

Figure 12. Événements de la trajectoire familiale vécus par les hommes et les femmes à 25 ans, générations 1986-1995



Champ : personnes résidant en Guyane au moment de l'enquête et nées entre 1986 et 1995.

Lecture : 29 % des hommes des générations 1986-1995 en Guyane n'ont connu ni décohabitation de chez leurs parents, ni union cohabitante, ni premier enfant à 25 ans.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

(17) Si une femme est enceinte, on augmente le nombre d'enfants déjà eus d'une unité.

(18) Celles qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat.

(19) Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille (couple avec/sans enfants, famille monoparentale) ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

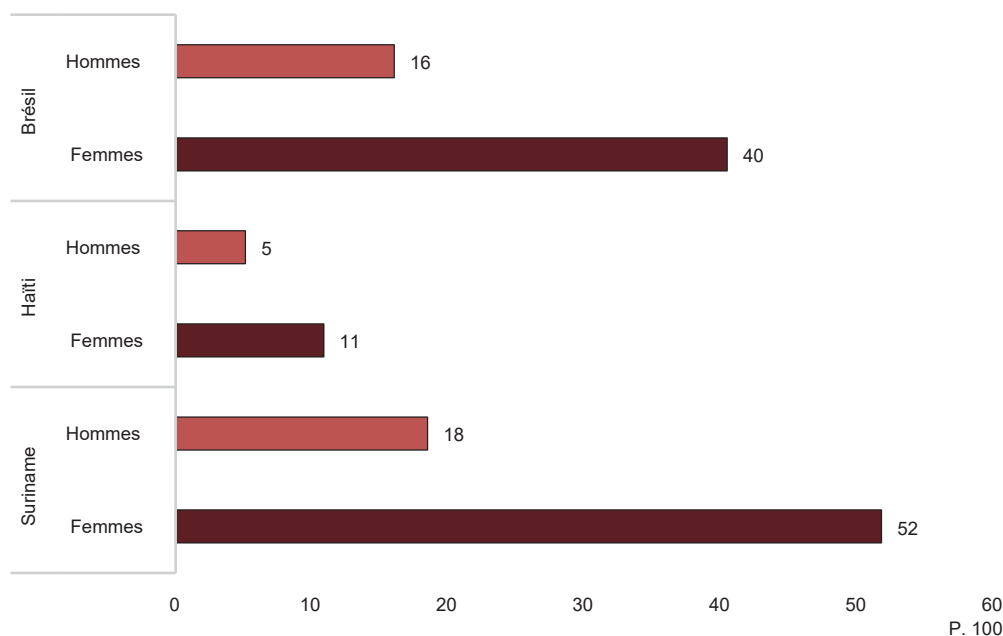
L'expérience d'une monoparentalité « exclusive » durant l'enfance en augmentation en Guyane

En Guyane, vivre dans une famille monoparentale durant l'enfance est plus fréquent et durable par rapport aux autres Drom. Parmi les enfants nés entre 2005 et 2009, 36 % ont toujours vécu en famille monoparentale de leur naissance jusqu'à leurs 10 ans (contre 30 % en Guadeloupe, 28 % en Martinique et 17 % à La Réunion). Cette trajectoire de monoparentalité est très rare dans l'Hexagone (2 % chez les enfants nés entre 1995 et 1999). Elle progresse en dix générations en Guyane (+ 12 points). Si on ajoute à ces trajectoires de monoparentalité exclusive celles issues d'une rupture d'union, la part des enfants Guyanais nés entre 2005 et 2009 qui ont vécu au moins une période avec un seul parent passe à 53 %, contre 47 % à La Réunion, mais près de 60 % dans les départements Antillais.

Une large part de couples mixtes, notamment parmi les natives du Brésil et du Suriname

Parmi les personnes vivant en couple cohabitant et nées au Brésil, à Haïti ou au Suriname, une part plus ou moins importante vit en couple mixte⁽²⁰⁾. C'est plus souvent le cas des femmes (30 %) que des hommes (11 %). Ces proportions varient fortement selon l'origine. Ce sont les hommes et les femmes nés au Suriname qui vivent le plus souvent avec un conjoint né dans un autre pays (respectivement 18 % et 52 %), suivis des natifs du Brésil (16 % et 40 %). La mixité est nettement plus rare chez les natifs d'Haïti (5 % des hommes, 11 % des femmes) (figure 13). Cette mixité encore importante en Guyane est à l'image de la diversité des origines présentes sur le territoire, mais aussi de stratégies de mise en couple en vue de l'amélioration de ses conditions de vie, comme ce qui peut être observé chez les femmes d'origine brésilienne (Temporal et Serges, 2014).

Figure 13. Part de couples mixtes cohabitants selon le pays de naissance de l'enquêté et le sexe



Champ : personnes âgées de 18 à 79 ans résidant en Guyane et vivant en couple cohabitant, nées au Brésil, à Haïti ou au Suriname.

Lecture : 40 % des femmes nées au Brésil vivant en couple sont en couple mixte.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

Toutefois, cette mixité s'est fortement réduite en dix ans (Marie *et al.*, 2012), du fait de la dynamique de peuplement en Guyane. L'enquête MFV permet en partie de vérifier ce phénomène puisque le lieu de naissance des parents des conjoints a été collecté. Si la majorité des

femmes en couple mixte vivent avec un natif de Guyane (49 %), ou d'ailleurs en France (24 %), ces conjoints ont plus d'une fois sur deux (51 %) des parents nés dans le pays de la femme, signe d'affinités communautaires fortes dans les mises en couple⁽²¹⁾.

(20) Un couple mixte est un couple où les deux personnes sont nées dans deux pays différents.

(21) Ces proportions sont calculées pour les conjoints natifs de Guyane dont le lieu de naissance des parents a été déclaré (82 % des cas).

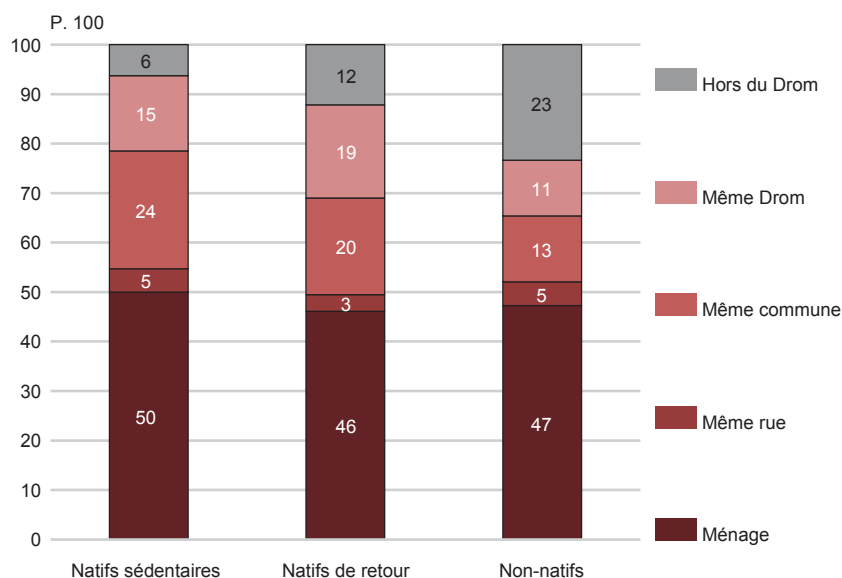
Près de six personnes de 50-79 ans sur dix expérimentent la « famille à distance »

L'enquête MFV permet de distinguer les enfants des personnes enquêtées selon qu'ils habitent avec elles, en Guyane ou ailleurs. Leur localisation détermine en partie la configuration du réseau d'aidants potentiels. La forte fécondité guyanaise laisse présager d'un réseau de taille importante, partiellement contrebalancé par l'intensité des flux migratoires, qui augmente la part des enfants vivant hors du territoire. En 2020-2021, parmi les personnes âgées de 50 à 79 ans ayant au moins un enfant vivant, 57 % expérimentent une situation de « famille à distance », c'est-à-dire qu'au moins l'un de leurs enfants réside hors de Guyane au moment de l'enquête. Cette part était de 61 % en 2009-2010. La part des seniors dont tous les enfants résident en dehors du département est restée stable sur la décennie (18 %).

Les situations de « famille à distance » concernent avant tout les non-natifs du département. En effet, les personnes nées à l'étranger sont 63 % à en faire l'expérience, contre 48 % des natifs de Guyane et 55 % des natifs de l'Hexagone. Seuls 8 % des natifs de Guyane (6 % des « sédentaires » et 12 % des « natifs de retour ») ont tous leurs enfants en dehors du territoire, contre 19 % des personnes nées à l'étranger et 32 % des natifs de France hexagonale. Ces proportions sont stables depuis 2009-2010.

Lorsque les enfants résident sur le territoire, les familles demeurent géographiquement très proches (figure 14). Près de la moitié des 50-79 ans ont au moins un enfant cohabitant. Cette proportion a légèrement diminué depuis 2009-2010 (de 52 % à 48 %), mais reste supérieure à celle observée dans les autres Drom, en particulier aux Antilles.

Figure 14. Lieu de vie de l'enfant géographiquement le plus proche des 50-79 ans, selon le statut migratoire



Champ : personnes âgées de 50 à 79 ans résidant en Guyane et ayant au moins un enfant vivant.

Lecture : en 2020-2021, pour 24 % des natifs « sédentaires » de 50-79 ans en Guyane, l'enfant le plus proche géographiquement réside dans la même commune.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Focus sur la jeunesse

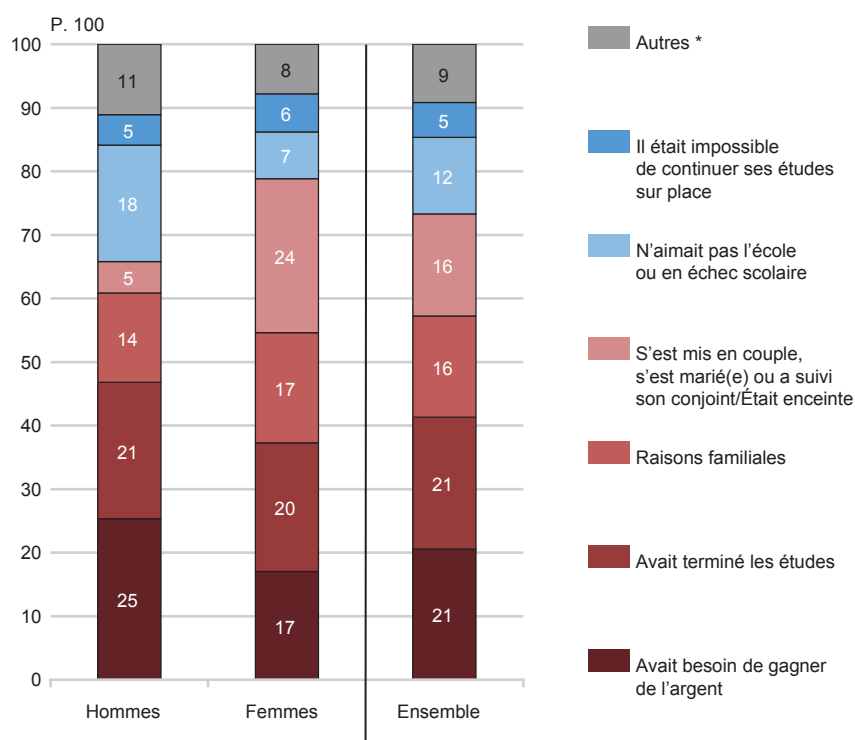
Un jeune Guyanais sur cinq a arrêté ses études pour gagner de l'argent

Région très jeune comparée au reste de la France, la proportion de la population âgée de 18 à 35 ans en Guyane est de 25 % et se répartit en 52 % de femmes et 48 % d'hommes selon le recensement de la population 2019. La situation éducative de ces jeunes présente une diversité marquée. Les difficultés liées à l'éloignement, les problèmes de transport ou les faibles perspectives d'insertion professionnelle concourent à une déscolarisation précoce. Selon l'enquête MFV-2, 34 % de cette population ne détiennent aucun diplôme, et seuls 24 % ont obtenu leur baccalauréat. De plus, 26 % possèdent un diplôme inférieur au baccalauréat et seuls 16 % ont décroché un diplôme supérieur à celui-ci.

Les raisons de l'arrêt des études sont variées. Ainsi, 21 % des jeunes vivant en Guyane ont mis fin à leur scolarité ou leurs études parce qu'ils avaient atteint la fin de leur parcours (figure 15). Pour d'autres 21 %, la nécessité de gagner de l'argent a été la raison de leur interruption. Une autre raison invoquée est la situation matrimoniale, le fait de s'être mis en couple, de s'être marié(e) et d'avoir été enceinte (16 %). En effet, les naissances issues de mères mineures représentent 4,8 % des naissances en Guyane en 2020, une situation plus fréquente qu'aux Antilles (1,2 %) (Sui-Seng 2021). Pour une autre part des jeunes adultes, ce sont les motifs familiaux qui ont contribué à cet arrêt des études (16 %), ou le fait de ne pas aimer l'école et d'être en échec scolaire (12 %). Un ensemble d'autres raisons telles que garder des enfants plus jeunes ou encore un engagement militaire concernent 9 % de ces jeunes.

Pour la majorité des natifs du département (62 %), le lycée constitue le dernier niveau scolaire. La plupart ont obtenu leur diplôme le plus élevé en Guyane (92 %). Le redoublement est aussi très prégnant : 42 % des 18 à 35 ans nés en Guyane ont redoublé au moins une classe au cours de leur scolarité. Peu qualifiés et sans expérience professionnelle, les jeunes sont les premiers touchés par le chômage ou la précarité de l'emploi (Cornut et Mével, 2023). Le diplôme reste la clé pour l'insertion professionnelle (Reif, 2020).

Figure 15. Raisons de l'arrêt des études des jeunes adultes



Champ : jeunes de 18 à 35 ans vivant en Guyane en 2020.

Lecture : 21 % des jeunes de 18-35 ans vivant en Guyane en 2020 ont mis fin à leurs études par nécessité de gagner de l'argent.

Autres * : Garder des enfants plus jeunes/Engagement militaire/Proposition de travail/Raisons de santé/Autre.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

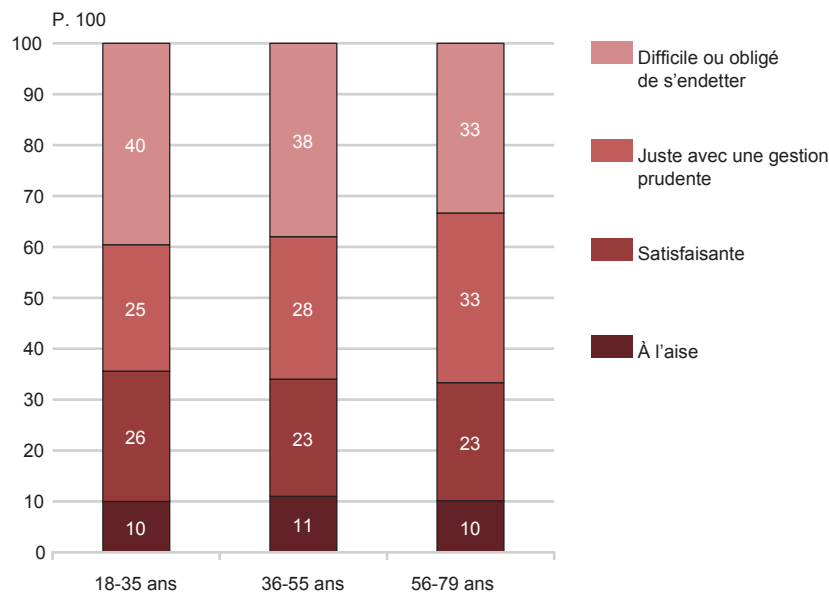
Focus sur la jeunesse (suite)

Plus de six jeunes sur dix âgés de 18 à 35 ans n'ont pas le permis de conduire

En Guyane, une majorité des jeunes âgés de 18 à 35 ans (61 %) ne sont pas titulaires du permis de conduire, niveau qui est nettement plus important qu'aux Antilles (31 %). Cette situation complexifie leur insertion sur le marché du travail. Parmi ceux qui ne possèdent pas de permis, on trouve principalement des chômeurs (42 % de ce groupe) et des inactifs (24 %).

S'agissant de leur niveau de revenu, 40 % des jeunes considèrent que leur ménage éprouve des difficultés financières ou sont obligés de s'endetter (figure 16). Cette situation est moins fréquente chez les seniors : 33 % pour les 56-79 ans. En revanche, 26 % des jeunes adultes considèrent leur situation satisfaisante, soit 3 points de plus que les autres tranches d'âges (36-55 ans et 56-79 ans). Enfin, 25 % des jeunes estiment que leur situation financière est juste, mais requiert une gestion prudente, contre 33 % des seniors.

Figure 16. Perception des adultes sur leur situation financière



Champ : personnes vivant en Guyane en 2020 (18-79 ans).

Lecture : 40 % des jeunes de 18-35 ans vivant en Guyane en 2020 éprouvent des difficultés financières ou sont obligés de s'endetter.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Vieillesse, état de santé et solidarités intergénérationnelles

L'état de santé des femmes de 50-79 ans s'améliore, mais pas celui des hommes

En 2020-2021, parmi les 50-79 ans résidant à domicile, 36 % des hommes et 33 % des femmes déclarent être limités dans leurs activités quotidiennes depuis au moins six mois en raison de problèmes de santé (tableau 3). Cela représente 11 points de moins qu'en 2009-2010 pour les femmes, mais 5 points de plus pour les hommes⁽²²⁾. La Guyane est le seul Drom dans lequel l'état de santé des hommes s'est dégradé, mais aussi le seul dans lequel les femmes âgées présentent moins de restrictions d'activités quotidiennes que les hommes.

L'enquête MFV-2 permet une étude approfondie de l'état de santé des 50-79 ans, en évaluant l'intensité de leurs problèmes fonctionnels. La Guyane est le territoire dans lequel les difficultés pour marcher sont les plus fréquentes, quel que soit le sexe : 32 % des hommes et 41 % des femmes sont concernés, soit près de 10 points de plus que dans les autres Drom. Les problèmes de mémoire sont également particulièrement fréquents chez les femmes vivant en Guyane (41 %).

Les problèmes fonctionnels rencontrés par les femmes en Guyane s'accompagnent moins souvent de restrictions d'activité que dans les autres Drom. Seules 59 % de celles déclarant des difficultés pour marcher se disent également être limitées dans leurs activités quotidiennes, contre 69 % en moyenne dans les autres Drom. Les problèmes de mémoire s'accompagnent de restrictions d'activité dans 47 % des cas contre 52 % en moyenne dans les autres Drom. Les problèmes fonctionnels rencontrés par les hommes vivant en Guyane sont beaucoup plus générateurs de limitations d'activité que ceux des femmes : 73 % des hommes avec des difficultés pour marcher sont également limités dans leurs activités quotidiennes, contre 59 % des femmes. Cela explique en partie pourquoi les femmes déclarent moins de restrictions d'activité que les hommes malgré des problèmes fonctionnels plus fréquents.

Les inégalités de santé selon le lieu de naissance se réduisent

L'état de santé des jeunes natifs de Guyane s'est dégradé au cours des dix dernières années : 12 % des hommes et 10 % des femmes et âgés de 18 à 29 ans en 2020-2021 déclarent être limités dans leurs activités quotidiennes, contre respectivement 5 % et 7 % des natifs et natives de cette même tranche d'âges en 2009-2010. De même, la proportion de jeunes natifs Guyanais s'estimant en

Tableau 3. Part des personnes de 50-79 ans déclarant un problème de santé en Guyane (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Restrictions d'activité (MFV-1)	31	44	38
Restrictions d'activité (MFV-2)	36	33	34
Problèmes de mémoire	23	41	32
Difficultés pour marcher	32	41	37
Difficultés pour voir	31	36	34
Difficultés pour entendre	15	14	14
Difficultés pour se laver	5	9	7

Champ : personnes résidant en Guyane au moment des enquêtes (50-79 ans).

Lecture : en 2020-2021, 41 % des femmes de 50-79 ans qui vivent en Guyane déclarent des problèmes de mémoire.

Sources : Ined- Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillessement 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

bonne ou très bonne santé a chuté de près de 10 points entre 2009-2010 et 2020-2021 chez les hommes. Dans le même temps, les jeunes natifs de l'étranger ont connu une amélioration de leur état de santé : quel que soit le sexe, seuls 4 % des natifs de l'étranger âgés de 18-29 ans en 2020-2021 déclarent des restrictions d'activité, contre 10 % pour les hommes et 7 % pour les femmes en 2009-2010. La part des 18-29 ans nés à l'étranger et s'estimant en bonne ou très bonne santé est passée de 89 % à 93 % pour les hommes et de 78 % à 89 % pour les femmes. Il en résulte une forte réduction des inégalités de santé selon le lieu de naissance. Aux âges les plus jeunes, ce sont les natifs de l'étranger qui se déclarent plus fréquemment en bonne santé (tableau 4).

Les inégalités de santé selon l'origine géographique ont diminué, en particulier chez les hommes. La part des 50-79 ans nés en Guyane qui déclarent des restrictions d'activité a augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 29 % à 35 %, tandis qu'elle est restée stable (37 %) parmi ceux du même âge nés à l'étranger. Ces derniers restent donc davantage concernés par les limitations dans les activités quotidiennes, mais l'écart avec les natifs du département s'est fortement réduit. Pour les femmes âgées de 50 à 79 ans en revanche, l'amélioration de la santé a bénéficié à toutes, quel que soit le lieu de naissance. La part des femmes nées à l'étranger déclarant des restrictions d'activité parmi les 50-79 ans demeure toujours supérieure de 6 points à celle des natives de Guyane du même âge.

(22) Une part de ces évolutions pourrait être liée au contexte de pandémie dans lequel s'est déroulée l'enquête, conduisant à une éventuelle réticence des plus fragiles à répondre, ainsi qu'à des changements dans la manière dont les enquêtés perçoivent leur santé.

Tableau 4. Personnes déclarant des restrictions d'activité en raison d'un problème de santé (%) selon la tranche d'âges et le lieu de naissance

	18-29 ans		30-49 ans		50-79 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Natifs de Guyane	12	10	9	13	35	31
Nés à l'étranger	4	4	8	11	37	37
Ensemble	9	7	8	12	36	33

Champ : personnes âgées de 18 à 79 ans, nées en Guyane ou à l'étranger.

Lecture : 10 % des femmes nées en Guyane et âgées de 18 à 29 ans déclarent être limitées dans leurs activités quotidiennes en raison d'un problème de santé.

Note : les natifs de l'Hexagone sont exclus de cette analyse en raison de faibles effectifs chez les 18-29 ans.

Source : enquête Ined-Insee Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

Les natifs de l'étranger sont moins bien couverts pour leurs dépenses de santé

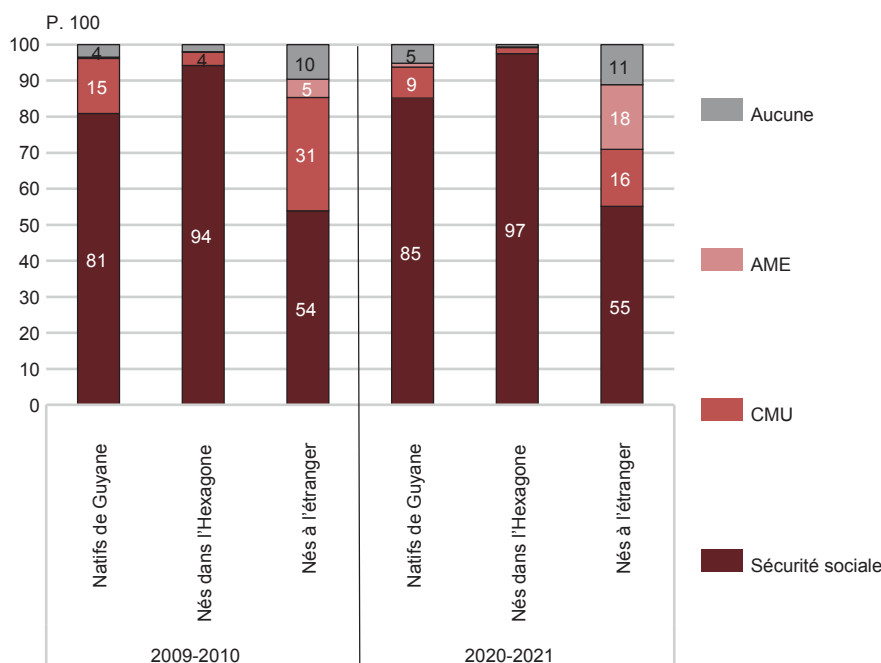
Près des trois quarts des personnes interrogées sont couvertes par la Sécurité sociale pour leurs dépenses de santé. Cette proportion, qui n'a pas changé depuis 2009-2010, est très variable selon le lieu de naissance, et bien moindre pour celles nées à l'étranger (figure 17). Si 85 % des natifs de Guyane sont affiliés à la Sécurité sociale, c'est seulement le cas de 55 % des natifs de l'étranger. Ces différences étaient déjà présentes en 2009-2010.

En revanche, le recours à l'Aide médicale d'État (AME)⁽²³⁾ a connu une nette hausse : 18 % des 18-79 ans nés à l'étranger en bénéficient en 2020-2021 contre seulement 5 % en 2009-2010. Cette hausse s'explique par la plus grande proportion de personnes en situation irrégulière parmi la population étrangère, et concorde

avec la très forte hausse enregistrée en 2020-2021 au niveau national du nombre de bénéficiaires de l'AME, dont plus de 10 % résident en Guyane. La part des bénéficiaires de la CMU parmi les populations nées à l'étranger a fortement reculé entre 2009-2010 et 2020-2021, indiquant un possible transfert de certains des bénéficiaires vers l'AME.

Les deux tiers des Guyanais possèdent une complémentaire santé, une proportion qui n'a pas changé depuis dix ans et bien inférieure à celle constatée dans les autres Drom. Cela est dû à la faible part de natifs de l'étranger possédant une mutuelle (48 %). Parmi les natifs de Guyane, 75 % souscrivent à une complémentaire santé, soit une proportion équivalente à celle observée à La Réunion, mais nettement inférieure à celle des deux départements des Antilles (85 %).

Figure 17. Couverture sociale des personnes vivant en Guyane selon le lieu de naissance



Champ : personnes âgées de 18 à 79 ans résidant en Guyane et nées en Guyane, dans l'Hexagone ou à l'étranger.

Lecture : en 2020-2021, 55 % des personnes résidant en Guyane et nées à l'étranger étaient couvertes par la Sécurité sociale.

Sources : enquêtes Ined-Insee Migrations, Famille et Vieillessement 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(23) L'AME est un dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins.

Les natifs de l'étranger renoncent davantage aux soins

Le renoncement aux soins a légèrement progressé en Guyane entre 2009-2010 et 2020-2021 : 12 % des 18-79 ans déclarent avoir renoncé à se rendre chez le médecin, contre 10 % en 2009-2010. Cette proportion reste du même ordre que celles enregistrées dans les autres Drom. Le changement le plus notable en Guyane est lié à l'origine géographique. La part des personnes ayant renoncé à des soins au cours des 12 mois précédant l'enquête est plus importante chez ceux nés à l'étranger en 2020-2021 (13 % ont renoncé à une consultation médicale, contre 11 % des nés en Guyane). Dix ans auparavant, les parts étaient équivalentes entre les natifs de Guyane et de l'étranger.

Le renoncement aux soins en Guyane est souvent motivé par des raisons financières (Glenisson, 2021). Toutefois, les motifs ont changé au cours des dix dernières années, avec d'importantes différences selon le lieu de naissance. Les natifs de l'étranger qui y ont renoncé en 2020-2021 le justifient essentiellement par des motifs financiers, tandis que pour les natifs de Guyane, les motifs sont davantage variés : volonté d'« attendre que ça passe », difficultés financières, manque de temps, ou autres raisons non spécifiées. En 2009-2010, quel que soit le lieu de naissance, les personnes ayant renoncé à une consultation médicale invoquaient le plus souvent un motif financier ou le souhait d'« attendre que ça passe ».

Il convient de rappeler ici que la collecte de l'enquête MFV-2 a eu lieu en grande partie pendant la pandémie de Covid-19. Les changements constatés pourraient relever de modifications temporaires des comportements vis-à-vis des soins en contexte de pandémie, plutôt que de changements structurels. Une étude de l'ODENORE en France hexagonale montre en effet que le renoncement aux soins lors du confinement au

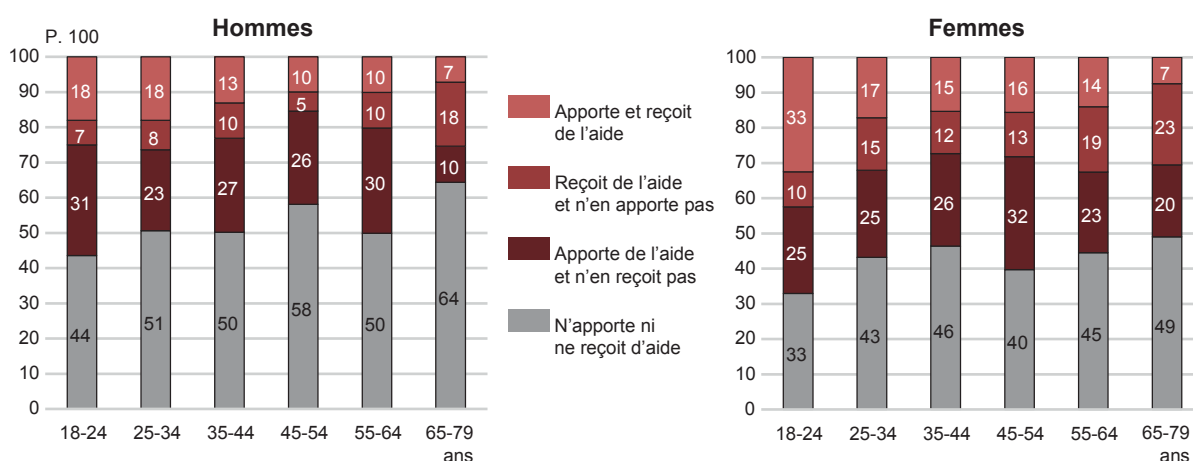
printemps 2020 relevait davantage d'une logique de report des consultations lorsque la situation sanitaire serait plus favorable, plutôt que d'un renoncement définitif (Revil *et al.*, 2020).

Les solidarités informelles sont en recul

En 2020-2021, environ la moitié des personnes vivant en Guyane, quel que soit l'âge, sont impliquées dans des réseaux de solidarités informelles, c'est-à-dire qu'ils apportent et/ou reçoivent de l'aide (financière ou non) de la part d'un ou plusieurs proches. Cette proportion a diminué par rapport à 2009-2010, et ce de manière beaucoup plus marquée chez les hommes (figure 18) : 56 % des jeunes hommes de 18-24 ans apportent et/ou reçoivent une aide à/de leurs proches contre 65 % en 2009-2010. À l'autre extrémité des âges, 36 % des hommes de 65-79 ans font partie d'un réseau d'entraide informelle, contre 52 % en 2009-2010. Pour les plus jeunes, cela est lié à la diminution des aides reçues. Près de la moitié (46 %) des 18-35 ans apportent régulièrement une aide, financière ou non financière, à leur entourage, contre seulement 34 % qui en reçoivent. Les aides apportées par les jeunes adultes sont principalement des aides pour les tâches administratives et/ou ménagères (pour environ un quart d'entre eux), mais 14 % sont également pourvoyeurs d'aides financières.

Au contraire, les plus âgés apportent moins d'aide mais en reçoivent toujours autant. De manière générale, la participation des femmes aux réseaux de solidarité informelle a connu moins d'évolution que celle des hommes, cependant les plus âgées sont beaucoup moins aidées qu'elles ne l'étaient il y a dix ans : seules 30 % des femmes de 65-79 ans déclarent recevoir de l'aide en 2020-2021, contre 48 % en 2009-2010. En 2020-2021 comme en 2009-2010, on observe peu de différences entre les natifs de Guyane et ceux de l'étranger.

Figure 18. Répartition des individus selon les aides apportées et reçues



Champ : personnes résidant en Guyane au moment de l'enquête (18-79 ans).

Lecture : en 2020-2021, 33 % des femmes de 18-24 ans vivant en Guyane disent à la fois apporter et recevoir de l'aide.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Pratiques linguistiques

Une grande diversité linguistique

Terre de migrations, la Guyane se caractérise par une grande diversité culturelle, notamment en ce qui concerne les langues : outre le français, une quarantaine de langues y sont parlées (Creignou *et al.*, 2021). Cette richesse linguistique se reflète dans les pratiques quotidiennes. L'enquête MFV permet d'étudier les pratiques en proposant aux enquêtés de citer jusqu'à 6 langues qu'ils utilisent ou ont utilisées au cours de leur vie. Quel

que soit le lieu de naissance, une majorité évoquent le français (tableau 5). À noter que 20 % des natifs de Guyane parlent au moins une langue du Suriname (notamment le Sranan Tongo) : la plupart d'entre eux ont au moins un parent né dans ce pays. Si une majorité de non-natifs venus de France n'utilisent qu'une seule langue, nombre de natifs de Guyane ou de pays étrangers en connaissent plusieurs (tableau 6).

Tableau 5. Langues utilisées ou déjà utilisées selon le lieu de naissance (en %)

	Guyane	France (hors Guyane)	Haïti	Suriname	Brésil	Autres pays d'Am. du Sud/Centrale, Caraïbes	Reste du monde	Ensemble des 18-79 ans
Français	90	99	64	58	62	65	87	81
Créole guyanais	51	25	81*	22	37	36	9	45
Créole du reste de l'outre-mer français (antillais principalement)	0	3	0	0	0	0	0	0,5
Anglais	8	24	1	14	3	48	35	13
Espagnol	6	11	2	5	3	42	17	8
Portugais	11	7	1	3	77	7	11	13
Autres langues européennes	2	6	0,1	20	1	4	19	5
Langues d'Asie	4	2	0	4	1	0	30	4
Créole haïtien	1	1	18	0	0	4	0	4
Langues du Suriname	20	3	0,5	73	0,5	9	7	17
Autres langues de Guyane	1	0	0	0	8	0	0	1
Autres langues	3	3	0	6	0	0,3	18	3

Champ : personnes résidant en Guyane au moment de l'enquête (18-79 ans).

Lecture : les personnes interrogées pouvaient ici citer jusqu'à 6 langues. Ainsi, 62 % des natifs du Brésil ont cité le français parmi ces langues.

* : La forte proportion de natifs d'Haïti ayant cité le créole (guyanais) vient certainement d'un biais du questionnaire : dans ce dernier, la modalité « créole » était en effet proposée, et faisait implicitement référence à la langue créole du Drom étudié, ici la Guyane. Il est probable qu'une partie des natifs d'Haïti a choisi cette modalité en pensant qu'il s'agissait du créole haïtien, alors qu'ils auraient dû le citer dans « Autres langues : créole haïtien », comme l'ont fait un certain nombre. Ce biais sur le terme « créole » paraît très saillant concernant les natifs d'Haïti, mais pourrait donc aussi concerner le reste des personnes interrogées, sans que l'on puisse le mesurer.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Tableau 6. Nombre de langues citées, selon le lieu de naissance (en %)

	Guyane	France (hors Guyane)	Haïti	Suriname	Brésil	Autres pays d'Am. du Sud/Centrale, Caraïbes	Reste du monde	Ensemble des 18-79 ans
1 langue	33	53	41	41	35	35	30	38
2 langues	45	26	52	30	42	33	25	40
3 langues	15	11	6	19	19	21	24	14
4 langues	6	6	1	7	3	6	13	5
5 ou 6 langues	2	4	0	3	1	5	8	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : personnes résidant en Guyane au moment de l'enquête (18-79 ans).

Lecture : 7 % des natifs du Suriname vivant en Guyane disent utiliser ou avoir utilisé 4 langues différentes au cours de leur vie.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Pratique de la langue créole par les natifs de Guyane

• La langue créole : une pratique en recul

Le créole est en Guyane la langue la plus couramment utilisée de 6 % des natifs, soit un niveau inférieur à celui de la Martinique (9 %), et très en deçà de ceux prévalant en Guadeloupe (17 %) et à La Réunion (29 %). Ceci s'explique par la grande diversité linguistique en Guyane induite par la présence plus importante de natifs originaires de l'étranger. Ainsi, 9 % des natifs du département utilisent principalement une langue étrangère : c'est le cas de moins de 0,5 % des natifs à La Réunion et aux Antilles.

Bien que le créole ne soit donc aujourd'hui la langue principale que d'une part restreinte de la population,

la moitié des natifs (51 %) déclare l'utiliser – ou l'avoir utilisé – régulièrement au cours de leur vie. C'est le cas de 68 % de ceux âgés de 65-79 ans vivant en Guyane, mais de seulement 36 % des jeunes adultes (18-24 ans).

L'usage de la langue créole dans la vie quotidienne apparaît bien moins fréquent qu'aux Antilles et à La Réunion. En 2020-2021, 34 % des natifs de Guyane disent l'utiliser pour parler à leur conjoint actuel, 22 % le mobilisent lors de conversations avec leurs enfants, 26 % avec les voisins, et 27 % avec les collègues de travail⁽²⁴⁾ (tableau 7). Cette dernière décennie, sa pratique a nettement diminué dans l'ensemble de ces sphères. D'importants écarts par groupe d'âges persistent : à titre d'exemple, si 50 % des natifs de 55-79 ans en couple disent parler créole avec leur conjoint, ce n'est le cas que de 21 % de ceux de 18-35 ans.

Tableau 7. Part des natifs des Drom utilisant ou ayant déjà utilisé la langue créole dans divers contextes (en %)

	Au conjoint actuel (% parmi les personnes en couple cohabitant ou non)		Aux enfants (% parmi les personnes qui ont/ont eu des enfants)		Aux voisins		Aux collègues (% parmi les personnes qui travaillent/ont déjà travaillé)	
	2009-2010	2020-2021	2009-2010	2020-2021	2009-2010	2020-2021	2009-2010	2020-2021
Guyane	46	34	35	22	43	26	47	27
Guadeloupe	78	75	56	56	72	67	58	49
Martinique	69	66	53	49	64	56	56	47
La Réunion	92	86	85	75	90	83	69	55

Champ : natifs des Drom résidant dans leur département de naissance au moment des enquêtes (18-79 ans).

Lecture : en 2020-2021, 26 % des natifs de Guyane y résidant au moment de l'enquête disent parler/avoir déjà parlé créole à leurs voisins.

Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

• La langue créole, un patrimoine culturel à préserver

En 2020-2021 comme en 2009-2010, 88 % des natifs de Guyane estimaient que le créole est important pour l'identité du territoire. L'acceptation du créole guyanais hors de la sphère privée se développe petit à petit : alors que 40 % des natifs de Guyane estimaient en 2009-2010 que son usage devrait se limiter à des conversations en famille ou entre amis, ils sont aujourd'hui 35 % à le penser. Malgré cela, la Guyane demeure, avec La Réunion, le Drom où l'idée d'une limitation du créole à la sphère privée est la plus importante (seuls 20 % des natifs de Guadeloupe et de Martinique la soutiennent). Alors qu'aux Antilles et à La Réunion, les personnes les plus âgées sont les plus en accord avec l'idée d'une limitation de la langue créole à la sphère privée, ce sont les plus jeunes en Guyane qui soutiennent le plus cette idée (43 % des natifs de 18-25 ans contre 30 % des 65-79 ans, et 22 % des 45-54 ans). Les femmes seraient plus favorables à l'idée d'une limitation que les hommes (38 % contre 31 %).

Finalement, une grande majorité des natifs de la Guyane (86 %) pensent que la langue créole devrait être enseignée à l'école, au même titre que les autres langues : c'est plus qu'il y a dix ans (78 %). Ce niveau

est semblable à celui des natifs de Martinique et de Guadeloupe (84 % et 89 %), et bien supérieur à celui des natifs de La Réunion et vivant à La Réunion (49 %) (Breton *et al.*, 2022 ; Marie *et al.*, 2023a, 2023b).

Pratique et maîtrise du français par les personnes nées à l'étranger

Le français est la langue la plus fréquemment utilisée par une importante partie des personnes nées à l'étranger (56 % des hommes et 50 % des femmes), mais variable selon l'origine (figure 19). Cette proportion est particulièrement forte parmi celles nées ailleurs qu'en Amérique du Sud/Centrale et aux Caraïbes, ce qui s'explique par le fait qu'une grande part d'entre elles sont nées dans des pays où la langue française est courante (Maroc, Madagascar, Belgique...).

L'effet de la durée de présence sur le territoire est très visible concernant les natives et natifs du Brésil : 65 % de ceux arrivés en Guyane il y a 30 ans ou plus disent utiliser le français comme langue principale, contre 57 % de ceux y ayant passé entre 10 et 29 ans, et seulement 32 % de ceux qui y sont arrivés il y a moins de 10 ans. Cet effet n'est pas aussi net s'agissant des natifs des autres pays. Parmi les personnes en couple (toutes origines

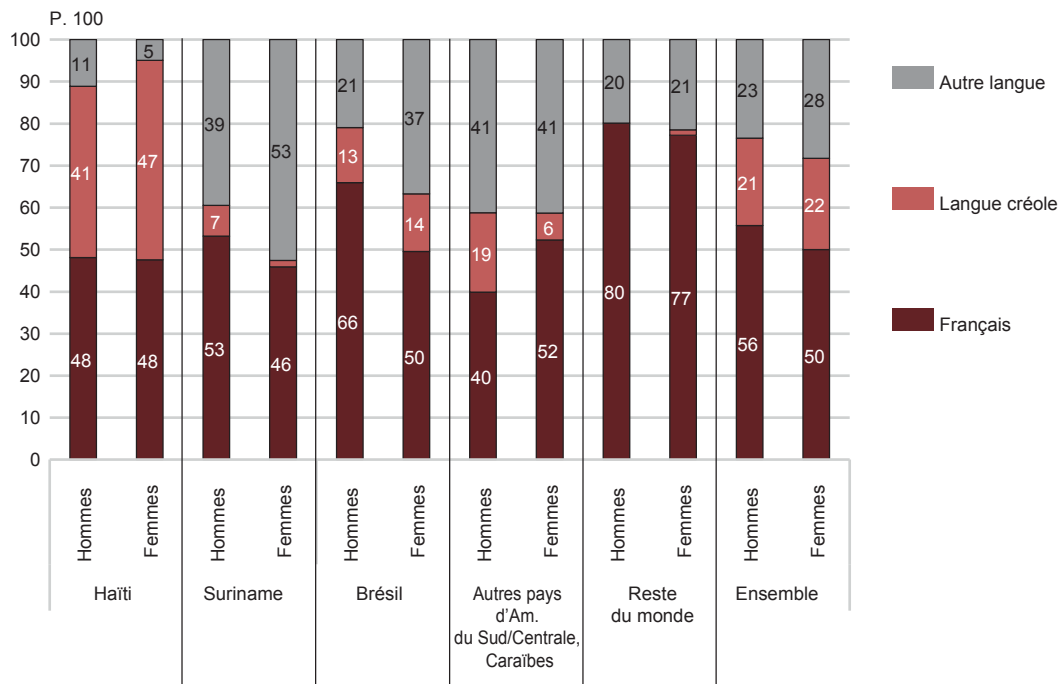
(24) Des différences significatives entre les pratiques des hommes et des femmes existent concernant les conversations avec les conjoints (37 % des hommes, 31 % des femmes), avec les voisins (31 % pour les hommes contre 21 % pour les femmes) et avec les collègues de travail (34 % pour les hommes contre 21 % pour les femmes).

confondues), celles ayant un conjoint né en France déclarent plus fréquemment le français comme langue la plus couramment utilisée (57 %, contre 46 % des personnes en couple avec quelqu'un né hors de France).

L'enquête MFV permet d'étudier la maîtrise et la pratique du français des personnes arrivées en France après l'âge de 3 ans, n'ayant pas le français comme langue de référence (langue la plus parlée

durant l'enfance). Sa connaissance au moment de l'arrivée en Guyane est très liée à la place qu'il occupe dans le pays d'origine (figure 20). Les natifs d'Haïti, où le français est une langue officielle, en avaient une bien meilleure connaissance que ceux des autres pays d'Amérique du Sud, Centrale ou des Caraïbes, dont la grande majorité ne connaissaient pas du tout le français.

Figure 19. Langue la plus couramment utilisée par les natifs de l'étranger, par sexe et pays de naissance

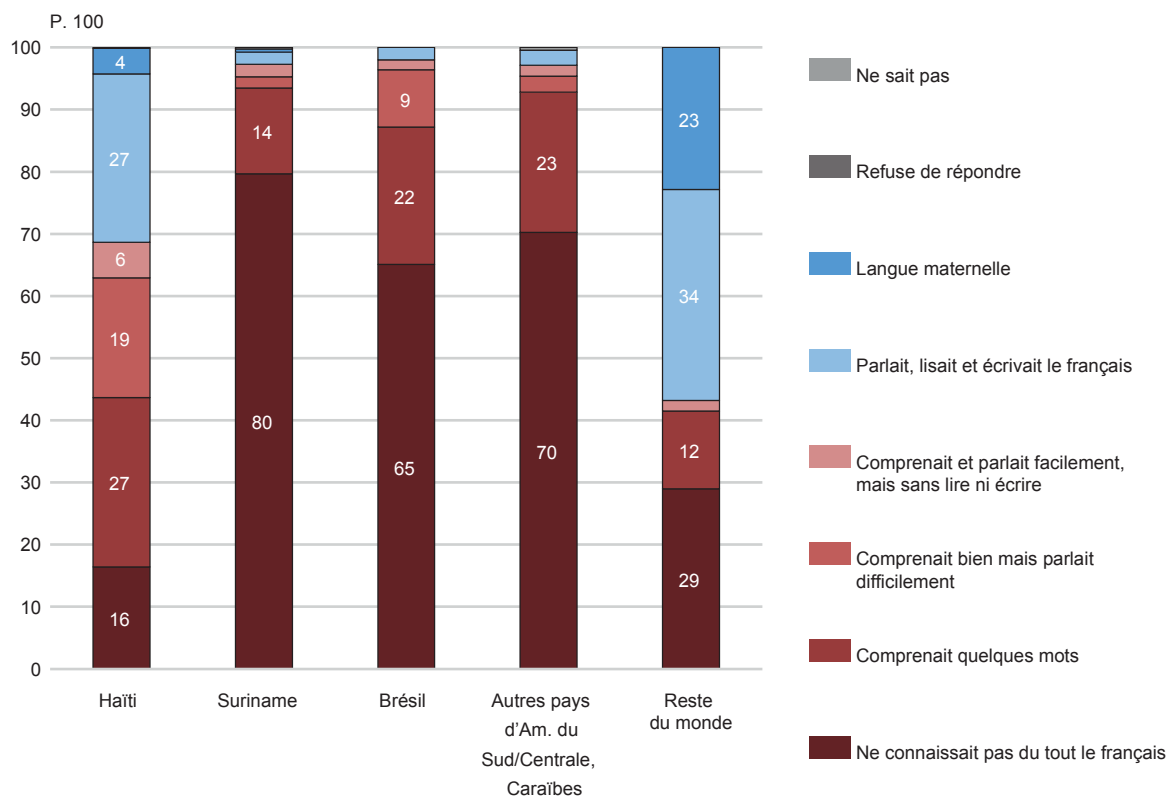


Champ : non-natifs de la Guyane, nés à l'étranger (18-79 ans).

Lecture : 48 % des natives d'Haïti vivant en Guyane en 2020-2021 disent que le français est la langue qu'elles utilisent le plus couramment.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Figure 20. Connaissance du français au moment de l'arrivée en Guyane



Champ : non-natifs de la Guyane nés à l'étranger, arrivés en France après l'âge de 3 ans et n'ayant pas le français comme langue de référence (18-79 ans).

Lecture : 80 % des natifs du Suriname vivant en Guyane en 2020-2021 ne connaissaient pas du tout le français au moment de leur arrivée dans le département.

Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Parmi les natifs de l'étranger qui connaissaient le français à leur arrivée en Guyane⁽²⁵⁾, 46 % disent l'avoir appris parce que le français était courant dans leur pays. Une majorité ont cité l'école (57 %), et beaucoup ont aussi cité l'entourage (15 %). La télévision a été évoquée par certains (7 %), et une part restreinte ont utilisé les cassettes et livres d'apprentissage (3 %) ou l'ont appris sur leur lieu de travail (2 %).

Parmi ceux qui, au contraire, ne connaissaient pas du tout ou peu le français⁽²⁶⁾, une part notable ont suivi des cours afin de mieux le parler, le lire ou l'écrire. C'est le cas de 57 % des natifs du Suriname, 41 % de ceux du Brésil, mais seulement 29 % de ceux d'Haïti. Ces cours ont concerné 43 % des natifs d'autres pays d'Amérique du Sud/Centrale ou des Caraïbes qui ne connaissaient pas ou peu le français, et 48 % des natifs du reste du monde.

Enfin, parmi les personnes qui ne connaissaient pas du tout le français (ou pas plus de quelques mots) à leur arrivée⁽²⁷⁾, un certain nombre ont toujours la même

méconnaissance de la langue au moment de l'enquête (46 % de celles nées au Suriname, et de 35 % à 37 % de celles nées dans d'autres pays). Beaucoup d'entre elles sont arrivées il y a moins de 10 ans en Guyane (34 %), ce qui peut expliquer ces difficultés. Cependant, 29 % de ces personnes y résident depuis 30 ans ou plus. À l'inverse, une part notable de ceux qui ne connaissaient pas le français à leur arrivée en Guyane en ont une pratique complète au moment de l'enquête (lire, parler et écrire) : c'est le cas de 14 % des natifs d'Haïti, 17 % de ceux du Suriname, 18 % de ceux du Brésil, 22 % pour les autres pays d'Amérique du Sud/Centrale et Caraïbes, et 20 % concernant le reste du monde. La plupart sont arrivés en Guyane de 10 à 29 ans avant l'enquête (55 %), très peu sont arrivés moins de 10 ans avant l'enquête (11 %).

Chez ceux qui ont à la date de l'enquête une maîtrise insuffisante du français, les administrations sont de très loin les lieux où ils rencontrent le plus de difficultés.

(25) Qui correspondent pour 74 % à des natifs d'Haïti, et 20 % à des natifs du « reste du monde » hors Amérique centrale, du Sud et Caraïbes.

(26) 69 % de l'ensemble des personnes nées à l'étranger.

(27) 57 % de l'ensemble des personnes nées à l'étranger.

Autres résultats à venir

L'enquête MFV-2 donnera lieu à plusieurs exploitations thématiques plus approfondies, ainsi qu'à des travaux qualitatifs par le biais d'entretiens complémentaires qui seront réalisés avec des répondants ayant donné leur accord pour recevoir à nouveau la visite d'un enquêteur. Ces approfondissements pourraient concerner une ou plusieurs des thématiques traitées, en fonction des besoins exprimés.

À titre d'exemple, la thématique de la « mobilité sociale des jeunes » fera l'objet d'une attention particulière. Cet enjeu fort de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins appelle des investigations plus approfondies. L'obtention du permis de conduire (information inédite dans l'enquête MFV-2) occupe sur ce plan une place importante. En effet, dans des contextes où l'offre de transports en commun demeure déficiente, en disposer est un atout important, faute de quoi ceux résidant dans des zones géographiques éloignées des grands pôles économiques peuvent s'en trouver fortement pénalisés.

Cette autonomie de mobilité est également un enjeu important pour l'insertion économique des femmes, autant que pour l'accès aux soins des seniors. Concernant la jeunesse ultramarine, ce sujet est abordé dans un article paru en juin 2023 dans la revue *Agora débats/jeunesses* (L'entrée dans la vie adulte dans les départements et régions d'outre-mer : plus tardive aux Antilles qu'à La Réunion).

Un autre article paraîtra en 2024 dans la revue *Gérontologie et Société* (L'aide aux parents âgés dans les Drom dans un contexte de « famille à distance »).

Un groupe de travail devrait être constitué dans les mois à venir, avec pour objectif la réalisation, dans les collections de l'Ined, d'un ouvrage collectif retraçant les grandes évolutions entre les résultats de MFV-1 et ceux de MFV-2 sur plusieurs thématiques.

Pour suivre l'actualité de l'enquête et ses résultats, voir le site Internet : <https://mfv.site.ined.fr/>

Bibliographie

- Audoux L., Prévot P., 2022, « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus*, 270. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395>
- Breton D., 2011, « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une « évidence » ? », *Politiques sociales et familiales*, 106, « Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM », p. 25-38. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2649>
- Breton D., Marie C.-V., Flourey E., Crouzet M., Dehon M., Fabre E., 2022, « Migrations, Famille et Vieillessement à La Réunion. Premiers résultats de l'enquête MFV-2 en outre-mer », Aubervilliers : Ined. <http://hdl.handle.net/20.500.12204/AYSGGTdUkOqZPUwFsDqF>
- Cornut M., Mével E., 2023, « En 2022, l'emploi progresse et occupe quatre Guyanais sur dix », *Insee Flash Guyane*, n° 173, juin 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7638990>
- Creignou A., Raimbaud B., Louguet A., 2021, « La diversité linguistique marque chaque pan de la culture en Guyane », *Insee Analyses Guyane*, n° 54, octobre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5543889>
- Demougeot L., Besson L., Thibault P., 2021, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première*, n° 1853, avril 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5355264>
- Douriaud C., 2022, « 391 000 habitants en Guyane dans 20 ans, 477 000 à l'horizon 2070 », *Insee Flash Guyane*, n° 161, novembre 2022. <https://www.bnsp.insee.fr/ark:/12148/bc6p07pfj1n.texteImage>
- Glenisson J., 2021, « Un tiers des Guyanais ont retardé ou renoncé à un soin médical en 2019 », *Insee Analyses Guyane*, n° 52, septembre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5391092>
- Marie C.-V., 2011, « L'enquête Migrations, Famille et Vieillessement [Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain] », *Politiques sociales et familiales*, n° 106, p. 98-103. https://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2011_num_106_1_2657
- Marie C.-V., Temporal F., 2011, « Les DOM : terres de migrations », *Espace populations sociétés*, p. 475-491. <https://doi.org/10.4000/eps.4652>
- Marie C.-V., Temporal F., Condon S., Breton D., Chanteur B., 2012, « Migrations, famille et vieillissement : défis et enjeux pour la Guyane », *Antiane Echos*, 21.
- Marie C.-V., Breton D., Crouzet M., Fabre E., Merceron S., 2017, « Migrations, natalité et solidarités familiales. La société de Mayotte en pleine mutation », *Insee Analyses Mayotte*, 12. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589>
- Marie C.-V., Breton D., Flourey E., Crouzet M., Chanteur B., Salibekyan-Rosain Z., 2023a, « Migrations, Famille et Vieillessement en Guadeloupe. Premiers résultats de l'enquête MFV-2 », Aubervilliers : Ined. <https://www.ined.fr/fr/actualites/presse/premiers-resultats-de-lenquete-migrations-famille-et-vieillessement-mf2-guadeloupe/>
- Marie C.-V., Breton D., Flourey E., Crouzet M., Salibekyan-Rosain Z., Bilonière M., 2023b, « Migrations, Famille et Vieillessement en Martinique. Premiers résultats de l'enquête MFV-2 », Aubervilliers : Ined. <https://archived.ined.fr/view/AYgjslhLg0aT10RuhoL>
- Marie C.-V., Antoine R., 2022, « Diversité et précarité : le double défi des univers ultramarins. La Guyane », *Rapport rédigé à la demande du HCFEA*. https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/08_diversite_des_drom_guyane.pdf
- Pison G., Couppié E., Capora A., 2022, « Tous les pays du monde (2022) », *Population & Sociétés*, n° 603, septembre 2022. <https://doi.org/10.3917/popsoc.603.0001>
- Raimbaud B., Kempf N., Demougeot L., 2020, « Niveaux de vie et pauvreté en Guyane en 2017 : la moitié des guyanais vivent sous le seuil de pauvreté », *Insee Analyses Guadeloupe*, n° 46, juillet 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623886>
- Reif X., 2020, « En Guyane, une personne sur deux est en privation matérielle et sociale », *Insee Analyses Guyane*, n° 49, décembre 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996728>
- Revil H., Blanchoz J.-M., Olm C., Bailly S., 2020, « Renoncer à se soigner pendant le confinement. Premiers résultats d'enquête Odenore/Assurance maladie en collaboration avec HP2 et VizGet, décembre 2020, 24 p. <https://odenore.msh-alpes.fr/ressources/renoncer-se-soigner-pendant-confinement>
- Sui-Seng S., 2021, « Stabilité des naissances et hausse contenue des décès », *Insee Flash Réunion*, n° 207, août 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5417118>
- Temporal F., Serges D., 2014, « Unions mixtes, genre et migration. Le cas des Brésiliennes résidant en Guyane », *Informations sociales*, n° 186, p. 49-57. <https://doi.org/10.3917/inso.186.0049>



Ined – Institut national d'études démographiques

9, cours des humanités, 93322 Aubervilliers • Tél. : 01 56 06 20 00 • www.ined.fr